

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		



1879.

LECTURES

DU SOIR.

LE FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Biographies, Voyages et Légendes.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

UN MORCEAU DE
MUSIQUE
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

QUATRIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Juin 1879.

ABONNEMENT

\$2 par An,

PAYABLE D'AVANCE

OU

\$3 dans le cours de l'année.

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES.
Littérature.		Bibliographie.	
L'Enfant Maudit, (Suite), par de NAVARY.	245	Les Ursulines de Québec, par Ernest GAGNON.....	279
Le Loup Blanc (Suite), par PAUL FÉVAL.	252	Code Municipal de la Province de Québec.....	279
Forestiers et Voyageurs (Etude de Mœurs) (Suite), par J. C. TACHÉ.	260	Récit historique sur la Caisse d'Economie de N. D. de Québec.....	279
Poésie.		Manuel pour le Jubilé de 1879.....	280
La violette.....	280	Mois du Sacré Cœur de Jésus.....	280
A la mémoire de Messire Chas. Frs. Painchaud.....	284	Petit Mois du Sacré-Cœur.....	280
Invocation à Saint-Joseph, par F. M. DÉROME.....	290	Rapport annuel sur les Sourds-Muets de Mile-End, (Montréal).....	280
Histoire.		Soyez les Bienvenus! pièce de Musique	280
Esquisse historique sur les Biens des Jésuites (Suite), par l'abbé BONIN	265	Memorial Nécrologique.	
Esquisse historique sur Victoria (Australie).....	269	Sœur Marie Bernard.....	281
Beaux-Arts.		Sœur Isabelle, des Ursulines de Québec	281
Première Exposition de l'Ecole des Arts et Métiers de Québec.....	274	Dlle. H. Létourneau, de St. Pierre.....	282
Musique.		M. H. Brousseau, Ecclésiastique, de la Rivière-du-Loup (En haut).....	282
Morceau d'Orgue, pour l'Élévation, par A. MINÉ.....	272	Mme. Ve. Pierre Sancier, de la Gaspésie	282
Archéologie.		M. Honoré Plamondon, de Québec.....	283
La grotte du Lait à Bethléem.....	275	Dr. L. Têtu, M. D., de la Rivière-Ouelle.	283
Couteaux de Silex de plus de 3,390 ans.	275	L'hon. L. S. Morin, de Lévaltrie.....	283
Biographies.		Dlle. Marie-Wilhelmine Livernois, de Québec.....	284
Galrie des hommes illustres:		Variétés.	
M. de Montyon, par C. BERNARD.....	276	Maladie, Mort et Funérailles de Bernadette Soubirous.....	285
Galrie des femmes célèbres:		Pétition des Evêques Canadiens.....	290
Madame A. Craven, par Jean de NIVES.	378	Une fête de Famille.....	291
		Avis aux Cultivateurs.....	291
		Avis aux Abonnés.....	292

Bulletin des Annonces.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le **COUVERT DU Foyer** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.



Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en **Ornements d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboires, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérino, Toile, etc.** Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire, (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes commandes à très bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENECAL & Cie.,
Importateurs et Manufacturiers.
No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, sont à la portée de tous les bourses

LES

Meilleurs Instruments,
AUX PRIX
LES PLUS RÉDUITS.

Pianos et Orgues
de la Maison
" **CORNISH** "

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

Il ne vous en coûtera rien pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour s'ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas d'argent, avant que vous n'avez constaté que l'instrument est bien tel que nous le décrivons. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

CORNISH & Cie.
Washington, New Jersey.

AVIS IMPORTANT.

On peut obtenir les Instruments ci-dessus mentionnés, par l'entremise de l'Administration du **Foyer Domestique**, à des conditions très libérales, tant pour la facilité des paiements que pour le prix.

Les Machines à Coudre **SINGER**

281 Rue Notre-Dame,

Montreal.

La nouvelle *Machine à coudre des Familles* de la Compagnie manufacturière **SINGER** dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de *Machines à coudre* vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

En 1871, la vente fut de	181,260
En 1872 do do	219,758
En 1873 do do	232,444
En 1874 do do	241,679
En 1875 do do	249,852

Ce simple aperçu fait assez voir combien les *Machines à coudre* de la fabrique **SINGER** sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle *Machine à coudre des Familles* peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manœuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnet de soie, le fil de toile ou de coton, tenu ou épais, et dans tous les cas on obtient le *point élastique fermé intérieurement*, égal des deux côtés de l'étoffe cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points; et le moment d'après cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la Vierge, ou pour remplir la tarlatane, ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutables avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un *Ourléur* et *Tresseur*, un *Tournevis*, un *Bidon* plein d'huile, une douzaine d'*Aiguilles* assorties, une *Aiguille plaquée* extra, et des *Instructions* pour se servir de la machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos *Circulaires* illustrées, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des machines, il faut indiquer leur *Espèce* et leur *Prix* assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

S'adresser à l'Agent,

281, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

MACHINES A COUDRE
DE
WHEELER & WILSON,
Nos. 1 et 3, Place d'Armes,
MONTREAL.

Médailles obtenues des *Grandes Expositions Universelles de Londres* (1862) *Paris* (1867), *Vienne* (1873), et *Philadelphie* (1877).

Les *Machines à coudre* de **Wheeler & Wilson** sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des couturières, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Collets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corssets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, piquent, plissent, ourlent, rabattent, cordent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux côtés de l'article cousu.

Les *Qualités* qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.
2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'effilera ni se découtera.
3. Economie du fil
4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.
5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.
6. Simplicité et perfectionnement de construction.
7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement.

S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les *Machines* sont envoyées dans toutes les parties du pays avec instruction *entière* qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou une traite doit accompagner l'ordre. Cependant les machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne coûtant la place à aucun acheteur de machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prêt à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement, pour notre fidélité à cet égard nous en appellons aux milliers qui se servent de nos machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande. S'adresser à l'Agent

Nos. 1 ET 3, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

C. B. MAJOR,
AVOCAT,
PAPINEAUVILLE, P. Q.

Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit

CANADA.....\$2.00
 ETATS-UNIS...\$2.20
 EUROPE.....\$4.00
 (Payable l'avance.)

Pour ceux qui ne se conforment point à cette règle, l'abonnement est de \$3.00, payable à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

FOYER DOMESTIQUE.

JOURNAL MENSUEL.

Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du *Foyer Domestique*, à Ottawa, franc de port.

Les lettres d'argent enregistrees.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

Littérature.

L'Enfant Maudit

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

VII.

Chateau-Tempete.



la chaleur accablante d'une matinée du mois d'août succédait un vent rapide et brûlant, précurseur imminent d'un orage. Le sommet des grands monts disparaissait sous d'énormes masses de nuages sombres qui ne devaient pas tarder à s'éclairer des lueurs de la foudre. Dans les gorges grondaient des bruits sourds. Les oiseaux rasaient le sol d'une aile éfarée, tandis que les bœufs mugissaient d'une façon lugubre. Le soleil tombait sous les nuées que ses rayons ne parvenaient plus à transpercer, et les bergers se hâtaient de rassembler leurs troupeaux de moutons afin de les ramener à la crèche.

Assis sur un pliant, en face d'un cheval portatif, un artiste reproduisait avec une fougue inspirée le paysage

grandiose qu'il avait sous les yeux. Au-dessous d'une masse de roches noires se dressaient des sapins gigantesques, et un torrent grondait entre deux berges souvent impuissantes à le contenir. Les ondulations des montagnes formant les derniers plans de l'horizon se fondaient avec le ciel, tandis qu'un rayon de lumière orageuse prenait en écharpe une saulaie le long de laquelle passait un bouvier conduisant un troupeau dont les bêtes rapprochées par l'instinct d'un danger commun, marchaient la tête baissée vers le sol, en humant les âcres émanations de la terre.

L'artiste ne se faisait point illusion sur le danger qu'il courait de se trouver surpris par le déchaînement de l'orage ; mais ne pouvant renoncer à l'espoir de reproduire dans toute sa vérité le sinistre tableau qu'il avait sous les yeux, en dépit des roulements sourds du tonnerre il continuait à peindre une magnifique ébauche.

C'était un beau et élégant jeune homme d'environ trente ans, au visage ovale, au teint transparent, et dont les cheveux blonds augmentaient l'expression de douceur. Tout en lui trahissait le bonheur de vivre, et son visage reflétait cette noble faculté de l'enthousiasme qui élève l'âme au-dessus des niveaux vulgaires, lui interdit de descendre aux mesquineries de l'existence, et de s'abaisser à d'étroits calculs. Sa mise était des plus simples : un pantalon de toile grise serré dans de hautes guêtres de cuir chamois, une veste semblable et un grand chapeau de paille. Un attirail de peintre et le sac posé à terre près de son pliant composaient son bagage.

Au moment où il pouvait se considé-

rer comme certain d'achever avec un rare bonheur l'esquisse de son paysage, le temps devenant de plus en plus menaçant, le jeune homme dût se résigner à interrompre son travail.

Il plia son siège de sangle et de bambou, jeta son sac sur son épaule, puis gardant ouvert son immense parapluie il interrogea l'horizon du regard.

Tout au fond du paysage noyé d'ombre il distingua les toits de chaume et de briques d'un village qui lui parut éloigné d'environ une lieue ; puis à droite, et se rapprochant de la forêt de sapins il aperçut une masse de bâtiments considérables, dont il lui fut tout d'abord impossible de déterminer la nature.

Ferme ou fabrique, qu'importait s'il y trouvait un abri pendant l'orage ; aussi d'un pas alerte se dirigea-t-il de ce côté.

À mesure qu'il avançait, le paysage changeait de nature ; des champs fertiles remplaçaient des roches dénudées et les bois sauvages. L'aspect du bien-être et de l'abondance reposait la vue et réjouissait le cœur. Les constructions dont se rapprochait l'artiste indiquaient une large et intelligente entente de la vie, et les paysans que l'artiste vit passer le long d'un sentier le saluèrent avec un entrain cordial.

Au bout d'une demi-heure, l'artiste se trouva en face d'une vaste cour, et s'arrêta surpris en remarquant que la salle qui y faisait suite avait dû jadis appartenir au château dont la grosse tour, restaurée, flanquait des bâtiments de construction récente. Tandis qu'il cherchait du regard à qui il lui serait possible de demander un renseignement, une jeune fille accorte sortit de la salle, et lui fit une révérence accompagnée d'un sourire.

—Que souhaitez-vous, monsieur ? lui demanda-t-elle.

—Un abri pendant l'orage qui se prépare, mon enfant.

—Cela, monsieur, répondit Colette, il n'est pas besoin de le demander, vous y avez droit. Je vous servirai d'abord une collation ; dans un moment une des chambres de voyageurs sera prête, il va sans dire que la meilleure sera pour vous.

—Comment s'appelle cette auberge, mon enfant.

—Cette maison n'est point une au-

berge ! répondit Colette avec le sentiment de l'orgueil froissé.

—Pardon, vous m'avez dit : "les chambres de voyageurs," et j'en ai conclu...

—Que cette habitation était une hôtellerie ? En effet, monsieur, vous deviez le croire ; il n'en est rien cependant. Comme vous avez pu le voir, ce pays sauvage est rendu souvent impraticable par suite de l'abondance des neiges et de la violence des ouragans ; mon maître redoutant pour les voyageurs les périls de la nuit et des tempêtes, exerce envers eux une large hospitalité. Chaque passant peut demander ici l'abri et le souper. S'il est pauvre, on y joint une aumône.

—Votre maître s'appelle ?

—David Makensie.

—Il est Anglais ?

—Je ne lui ai jamais demandé quelle était sa nationalité.... Votre couvert est dressé monsieur.... Si vous souhaitez quelque chose, je reste à votre service en attendant que l'orage qui nous menace venant à éclater, le nombre de voyageurs surpris par la tourmente devienne si grand que Françoïnette et la Colporteuse soient obligées de venir m'aider.

—Eh ! reprit l'artiste, les hôtes de cette maison sont souvent nombreux ?

—On dirait en petit l'hospice du mont Saint-Bernard, monsieur.... Les dix chambres vacantes sont parfois occupées, et il n'est pas rare de voir les granges et les étables remplies de femmes et d'enfants.... Oh ! monsieur Makensie est pour le pays une véritable Providence....

—Votre maître est fort riche ?

—Il faut le croire, monsieur, car il dépense beaucoup... pas pour lui, par exemple ; la table des serviteurs est semblable à la sienne ; mais il n'est pas une misère qu'il ne soulage, pas un chagrin qu'il ne console... Ce n'est pas qu'il parle beaucoup, au contraire ! On serait tenter de croire qu'il économise les mots, et craint de faire de ses phrases une dépense superflue. Ceux qui ne le connaissent pas seraient peut-être même portés à le croire froid et insensible. Son visage est si grave, sa voix si triste ! Personne ne sait comment et pourquoi il a souffert, mais nous sommes certains qu'il doit avoir été très-malheureux.

—Quel âge peut-il avoir ?

—Cinquante ou cinquante-cinq ans.. Nous le respectons, et nous restons à son service, bien que la place a ses côtés difficiles.... Ainsi, monsieur, vous ne croiriez pas que Morin et moi nous avons été sur le point de quitter Château-Tempête, parce que Monsieur refusait de nous permettre de nous marier.... Il nous répétait que nous serions malheureux, que si l'un de nous venait à mourir les orphelins pourraient se voir tyrannisés par une marâtre ou par un beau-père... Que le plus souvent survenaient dans les familles des divisions soulevées par d'injustes préférences.... Enfin, monsieur, un tas de raisons qui successivement n'ont pu réussir à nous convaincre, puisque je me fiance demain à Jean Morin mon prétendu... C'est égal, si monsieur l'abbé Laurent n'avait pas conseillé Monsieur, en lui remontrant qu'il se donnait des torts en s'opposant à notre mariage, nous eussions été obligés de quitter la maison.... Conçoit-on cette terreur du ménage et des enfants ?

— Votre maître a sans doute perdu une femme chérie, des anges qu'il pleure encore....

Colette secoua la tête :

— Ce ne doit pas être pour cette raison que M. Makensie témoigne tant de crainte de la vie de famille. La mort rend triste, mais non farouche... On songe que Dieu garde dans son paradis ceux qui nous sont chers, et cette pensée adoucit nos regrets.... Mais les affaires de Monsieur ne sont point les nôtres. Nous mangeons son pain, nous lui devons soumission et respect ; il se montre généreux, et garde des droits à notre reconnaissance. Morin et moi nous lui sommes très-attachés, et M. Makensie sait qu'il peut compter sur nous.

En ce moment un violent coup de tonnerre ébranla la vaste demeure dans laquelle l'artiste venait de trouver un refuge ; des clartés sinistres emplirent la grand'salle, et Colette se signa avec les marques d'une véritable frayeur.

Une minute plus tard un jeune garçon poussant devant lui un troupeau de chèvres effrayées pénétra dans la cour où l'effrayèrent les aboiements d'un chien de garde. Il tira la chaîne d'une grosse cloche, et un gars robuste et souriant accourut à cet appel.

— Entre Fleuret, dit-il au chevrier, tes bêtes auront de la litière jusqu'au

ventre ; quand elles seront installées, tu nous rejoindras à la cuisine.

L'artiste qui venait d'achever une légère collation commença l'inspection de la vaste pièce dans laquelle il se trouvait.

Evidemment elle était de construction fort ancienne. Voûtée comme une église, elle présentait ses fines arêtes fermée par une clef de voûte bizarre représentant un enroulement de dragons fantastiques que l'on eût dits prêts à se précipiter sur ceux qui franchissaient le seuil de cette salle. Les murailles gardaient des traces de fresques grossières étalant des écussons ou plutôt des fragments d'écussons. On apercevait de temps à autre des voûtes de merlettes d'argent égarées sur un lambeau d'azur, des supports étranges composés de licornes, de sauvages ou de griffons dressés sur leurs pieds et semblant se tenir en équilibre dans le vide. La traîne d'un manteau fourré de vair ou d'hermine, le panache d'un casque, les pierreries d'un collier jetaient une note gaie sur la muraille grise. Les croisées conservaient de rares vitraux peints. On avait remplacé ceux qui manquaient par des verres modernes, mais à travers le coloriage des anciens passaient des lumières prismatiques. Un banc de chêne occupant la longueur de la salle, s'adossait à la muraille. La cheminée montait jusqu'à la voûte. D'énormes landiers de fer dont les sommet soutenaient le soir une lampe servaient à éclairer les côtés occupés par des stalles sculptées avec un goût original et fruste. De grandes dalles pavèrent cette pièce immense dont les quatre angles se trouvaient décorés d'échantillons d'armes de tous les siècles et de toutes les provenances.

On y voyait de lourdes lances, des glaives qui ne pouvaient être maniés qu'à deux mains, des masses d'armes armées de pointes aigües, des lances de forme barbelée, des arbalètes de tous les styles, des cimenterres musulmans. Ces panoplies racontaient avec leurs bosselages et leur rouille une épopée héroïque, et nul n'aurait été tenté de sourire, en voyant ces armures vides, sous lesquelles battaient jadis tant de cœurs vaillants.

Au-dessus de la cheminée un grand crucifix ouvrait les bras. Une table énorme occupait le centre de l'ancienne salle des gardes de Château-Tempête.

Une nappe blanche, des pain· grands comme des meules, du vin frais et une tranche de viande succulente y attendaient les hôtes d'un jour qu'accueillait la générosité de Makensie.

Tandis que se déchainait l'orage, le jeune artiste reprenant ses crayons commença une esquisse de cette pièce dont la bizarrerie et la grandeur le frappaient.

Absorbé dans son travail, il n'entendait point la porte s'ouvrir, et ne vit pas entrer un charmant enfant blond d'une dizaine d'années, à la figure intelligente, qui, curieux de voir ce que faisait l'étranger, et tremblant d'interrompre son travail s'approcha sans bruit et se pencha sur son épaule, suivant avec une sorte de fascination les progrès de son crayon.

—Gaspard ! dit une voix douce, dans laquelle se devinait cependant un reproche, Gaspard....

L'enfant adressa un geste rempli de prière à la personne qui venait d'entrer dans la salle des gardes, et qui avançait un siège à un vieillard à la physionomie souriante.

—Eh bien ? Gaspard ! répéta la voix de femme, tu te montres indiscret à l'égard d'un étranger, et tu ne viens pas embrasser le digne M. Guillaume ?

Gaspard courut se jeter dans les bras de sa mère, adressa à l'artiste un regard équivalant à une demande de pardon, puis il demanda au vieillard :

—M'apportez-vous le livre que vous m'avez promis ? M. Makensie trouve que j'ai fait de grands progrès. Je travaillais sans doute pour lui obéir, mais aussi afin de mériter le volume aux belles images.

—On doit toujours tenir la parole donnée, répliqua le vieillard, voici ton livre.

Gaspard poussa un cri de joie. La reliure rouge, les tranches dorées, les fers élégants de la couverture le ravissaient. Jamais il n'avait tenu dans ses mains un volume si magnifique. Les gravures piquaient sa curiosité, il éprouvait un ardent désir de savoir quelles aventures se trouvaient racontées dans un ouvrage d'une telle richesse extérieure.

—Vous êtes bon, monsieur Guillaume, vous êtes bon et je vous aime. Il faudra que tout le monde dans la mai-

son admire votre cadeau, depuis M. Makensie jusqu'au vieux Taupier.

—Ah ! fit M. Guillaume, à propos de cet homme, qu'en faites-vous donc à la maison ?

—Rien de bon, monsieur, répliqua Colette. Je sais bien qu'à la place de notre maître j'eusse depuis longtemps renvoyé ce prétendu domestique qui m'a tout l'air de vouloir se faire nourrir sans travailler.

—Vous vous montrez dure à son égard, Colette, Makensie le croit malade, et il y aurait de l'inhumanité à jeter sur la grande route un malheureux qui ne saurait à quelle porte d'hospice aller frapper.

—Eh, monsieur, fit Colette, je n'ai pas méchant cœur, Gaspard et la mère le savent, et Morin aussi. Je me jetterais au feu pour mon maître. Ceux que j'aime, allez, je les aime rudement bien, mais j'entends n'aimer que des honnêtes gens, et Taupier m'inspire de la défiance. Pourquoi, s'il est malade, semble-t-il avoir peur qu'on marde le médecin ? Que voulez-vous, je le juge si suspect que je regarde comme une double supercherie le bandeau noir qu'il porte sur l'œil gauche, et la fièvre dont il se dit consumé.

—Il est de fait, répliqua M. Guillaume, que cet homme, engagé par une soirée d'hiver au service de Makensie, ne lui a jamais été utile à rien. Mais il tient peu de place dans cette grande maison. Taupier couche dans l'écurie et se contente de ce que la Colporteuse veut bien lui porter. Makensie est assez riche pour répandre l'aumône, assez indulgent pour excuser un peu de paresse. Taupier est vagabond, je le veux bien, mais, à coup sûr, il est à plaindre.

—Lui ! ne le croyez pas, monsieur. Je gagerais qu'il a fait souffrir les autres et qu'il a toujours tout rapporté à lui-même. On ne lui voit qu'un œil, mais cet œil est plein de malice, et, pour être doux, son sourire n'en plaît pas davantage. Heureusement je ne suis pas chargée de lui porter ses repas, car je le servais avec réputation.

—Et toi, Gaspard, demanda le vieillard en faisant sauter l'enfant sur ses genoux, as-tu peur de Taupier.

—Certes, non, répondit l'enfant, et la preuve, c'est que je vais souvent le

voir dans l'écurie où il couche. Il me raconte des histoires qui me font trembler. et j'aime à me sentir grand-peur la nuit. Alors je me serre davantage dans les bras de ma mère, et elle m'embrasse plus fort. Et puis Taupier semble aimer beaucoup M. Makensie ; il m'en parle souvent, et le bénit pour sa bienfaisance. L'autre jour il exprimait le regret de ne pouvoir se promener dans la grande maison qui lui avait paru si belle, et il a fallu lui expliquer dans quelle partie je loge avec ma mère, Colette et les domestiques... où se trouve la salle des gardes qui sert de réfectoire aux voyageurs, et que je lui raconte comment on gagne par l'escalier neuf les chambres des étrangers...

—Tu as satisfait à toutes ces questions, Gaspard ?

—Sans doute.

—Que t'a encore demandé Taupier ?

—Où M. Makensie avait fait fortune.

—Tu as répondu....

—Que je ne savais pas.

—Ensuite...

—Il s'est informé si j'avais vu son coffre-fort et les tonnes d'or qu'il cache dans les souterrains du château... Ça je l'ignore, et je n'ai rien pu raconter à Taupier. Cela doit être bien beau, des tonnes d'or comme on en trouve dans les contes de fées.

—Et si tu en possédait, qu'en ferais-tu ?

—Le même usage que M. Makensie fait de sa fortune. Je donnerais asile à des pauvres femmes comme maman, je nourrirais des malades comme Taupier, je bâtirais des églises et des écoles, et tout le monde serait heureux.

—Toi surtout, n'est-ce pas ?

—Sans doute, puisque je ferais le bien.

—Monsieur, dit l'artiste à Guillaume, tout ce que j'entends et tout ce que je vois ici intéresse mon cœur et pique ma curiosité. Il n'est pas un trait de M. Makensie qui ne révèle l'avidité de rendre service, le besoin de soulager une infortune. J'avoue que je souhaite vivement avoir l'honneur de lui être présenté !

M. Guillaume secoua la tête.

—Je ne crois pas que cela soit possible, Makensie est absent ; mais fût-il au Château-Tempête, il n'a pas l'habitude de recevoir ceux qu'il héberge. Il redoute par dessus tout la curiosité qui pourrait s'attacher à sa personne.

—Ma démarche ne serait cependant qu'un témoignage de sympathie.

—J'en suis convaincu, monsieur. Tout en vous indique des qualités de cœur et d'intelligence ; mais le propriétaire de Château-Tempête s'est tracé, depuis dix ans qu'il habite ce pays, des règles de conduite dont il ne se départit jamais.

—Vous être son ami, monsieur ?

—Le plus ancien, et le meilleur, je crois ; et cependant, même avec moi, David Makensie conserve cette tristesse que dans le pays on appelle sauvagerie. Tandis qu'on le croit généreux, mais fier, je soupçonne que la blessure d'un chagrin violent se rouvre trop souvent pour qu'il lui soit possible d'oublier. Sans cela toute joie, toute expansion serait-elle bannie de Château-Tempête ? lui repugnerait-il surtout d'en voir les serviteurs fonder de nouvelles familles, éprouverait-il pour les enfants une sorte d'aversion que rien ne justifie ?

—Mais alors, comment expliquez-vous la présence du petit Gaspard ?

—Par un de ces mouvements de sa nature primitive qui reprend parfois le dessus. Il a été saisi au cœur par un mot, une larme et la Colporteuse et son fils sont restés. Peut-être Makensie a-t-il regretté souvent cette faiblesse.

—Racontez-moi comment se fit cette double adoption.

—C'était il y a huit ans. Château-Tempête sortait à peine de ses ruines, et M. Makensie venait de s'y installer. Je n'ai pas besoin de vous parler des dangers que présente un pays coupé de ravins, dominé par des montagnes tantôt couvertes de neige, tantôt enveloppées par des tourmentes furieuses. Vous avez parcouru nos collines et nos vallées, et l'orage d'aujourd'hui vous fait sentir ce que peut être un hiver rigoureux. On savait déjà aux alentours que tout voyageur affamé, tout homme en péril, trouvait au château un asile et du pain. Depuis que Makensie s'y était fixé, on pouvait souffrir encore, mais non point désespérer. On apprenait le chemin de sa maison, et dès que le temps menaçait, les domestiques allumaient la lanterne monstrueuse placée au-dessus de l'ancienne tour, et destinée à guider ici les pauvres, comme les phares indiquent aux navires la route à suivre afin de trouver un abri. Une nuit, la sonnette d'alarme tinta faiblement, Françoïnette, une brave femme

qui se multiplie ici, crut d'abord relever un cadavre, en soulevant le corps d'une femme privée de sentiment. Sous le châle croisé sur sa poitrine dormait un petit enfant souffreteux. Des courroies de cuir maintenaient sur le dos de la voyageuse une boîte remplie de menue mercerie. Portée dans cette salle, soignée, réconfortée, la pauvre femme rouvrit les yeux, chercha son enfant, et se mit à pleurer de joie en le voyant souriant dans les bras de Françonnette,

—Merci pour cet innocent, dit-elle en se tournant vers la berceuse, c'est tout ce qui me reste de mon bonheur perdu.... Dieu est bon de m'avoir sauvée.... Quand je me suis suspendue à la cloche, le froid m'avait si fort engourdi qu'il me semblait que j'allais mourir.... J'ai tant marché dans la neige, aveuglée par les tourbillons, gelée par les rafales, que j'ai cru rester dans cette tombe de frimas.... Vous êtes bons et charitables dans cette maison, que la bénédiction du ciel reste sur les maîtres !

Tandis que la Colporteuse prononçait ces paroles, Françonnette achevait de mettre le couvert. Bientôt réchauffée, rassasiée, la Colporteuse chercha un sommeil réparateur. Mais quelque soulagement qu'elle eût trouvé à ses fatigues passées, le lendemain une fièvre terrible se déclara, et il devint urgent d'appeler le docteur.

On en prévint Makensie, qui se contenta de répondre :

—J'ai oublié de bâtir un hôpital.

—Ainsi, reprit Françonnette, je puis garder la mère et l'enfant ?

—Ah ! il y a un enfant ! ajouta Makensie d'une voix presque dure.

Cependant il reprit :

—Faites vite....

Les soins du docteur, les consolations de l'abbé Laurent rendirent le courage et la santé à la Colporteuse ; mais elle ne se dissimula point qu'il lui serait désormais impossible de continuer son rude métier. Elle n'éprouvait qu'un désir, qu'un besoin impérieux : se reposer, demeurer où elle se trouvait. Cependant, de ce côté, nul n'osait lui adresser d'encouragement ; l'abbé Laurent savait que M. Makensie éprouvait une sorte de répulsion douloureuse pour les enfants, et Françonnette se regardait comme certaine que la Colporteuse ne pourrait

jamais rester à Château-Tempête en qualité de servante. Celle-ci comprit enfin qu'il fallait s'éloigner ; elle s'arma de courage, et retenant ses pleurs, elle passa un matin ses bras dans la bricolle de cuir soutenant sa balle, prit Gaspard, qu'elle posa sur la boîte, puis un bâton à la main, elle quitta la grand'salle.

Un homme au visage sévère et pâle se trouvait dans la cour.

Il regarde cette pauvre créature avec une expression de compassion à laquelle elle ne put se méprendre.

—Qui êtes-vous ? lui demanda-t-il.

—Une malade qui vous droit la santé, une mère qui vous doit la vie de son enfant."

Makensie baissa la tête.

La Colporteuse reprit, sans oser relever les yeux :

—Vous avez besoin d'une fille de basse-cour, gardez-moi à votre service.. Qu'est-ce que cela vous fait que j'aie un enfant ? Il ne prendra guère plus de place qu'un poussin, et dans deux ou trois ans il trouvera le moyen de ce rendre utile.... Ce n'est pas possible que vous détestiez les enfants qui nous font souvenir des anges.... Si vous avez souffert par un pauvre petit être, qui sait si celui-ci ne vous consolera point par sa reconnaissance et son attachement !

Et comme Makensie ne répondait rien, la Colporteuse ajouta avec cette sainte hardiesse des mères qui, au nom d'un sentiment sublime savent avoir Dieu pour elles :

—Soit ! vous n'avez pas besoin de moi, mais moi j'ai besoin de vous. Vous êtes riche et je manque de pain ; robuste, et je relève d'une maladie grave ; rassasié de tous les biens de ce monde, et je dois nourrir un innocent.... De même que vous m'avez fait l'aumône de votre argent faites-moi l'aumône de votre patience.... J'ai tant souffert dans la vie ! J'ai commencé à pleurer si jeune.... Mon père, qui était veuf d'une femme bonne et douce, se remaria à une mégère.... A partir de ce moment la vie devint un enfer pour moi... Mal nourrie, battue, je m'enfuis de la maison paternelle avant d'avoir l'âge et la force de gagner mon pain.... Je le mendiai.... Parfois je couchais dans les fossés ; souvent je pleurais de misère.... mais j'avais la foi, et Dieu me gardait.... Je devins servante, un brave garçon m'é-

pousa ; deux ans plus tard il mourut... Je ne pouvais plus m'engager dans une ferme, et cependant il fallait vivre... Je me fis colporteuse plutôt que d'aller reprendre ma place dans la maison de mon père, usurpée par une marâtre... Vous voyez bien que j'ai besoin de vous....

—Restez ! dit Makensie.

A partir de cette heure la pauvre femme se trouva heureuse. Son installation fut rapide ; chacun dans la maison se réjouit de son admission. Elle ne se souvenait plus de ses longues courses à travers la campagne, que pour bénir le Seigneur de lui ménager un tel repos.

La présence de cette femme consacra plus qu'une œuvre de charité, elle fut le commencement d'une amélioration lente, mais sensible dans le caractère de Makensie. D'abord il parut chercher à se dérober aux remerciements de la Colporteuse ; on eût dit que la présence de l'enfant le troublait plus encore que celle de la mère, et plus d'une fois on put croire qu'il regrettait son bienfait. Mais l'enfant possédait une grâce ineffable qui fini toujours par triompher des obstinations de l'esprit. Gaspard, que Makensie paraissait fuir, se trouvait sans cesse sur ses pas. Comment repousser brutalement ce petit être ? Le maître de Château-Tempête affecta de lui parler rudement, mais Gaspard, après avoir ouvert de grands yeux surpris, comme s'il ne pouvait comprendre cette injustice, n'en continuait pas moins à chercher son bienfaiteur. Lorsque celui-ci se promenait seul dans une des grandes allées du parc, il entendait tout à coup sortir un éclat de rire d'une touffe de roses, ou une tête blonde se montrer au milieu des lis. Parfois il s'arrêtait tout tremblant, fixant ses yeux rêveurs sur l'enfant, et paraissant chercher sur ce jeune visage des traits dont le souvenir hantait sa mémoire. Il fallait désormais bien peu de chose pour triompher d'une froideur voulue, raisonnée ; un souffle devait suffire à fondre cette glace.

Un jour d'été, tardais, tandis que David Makensie, assis sur une des hautes roches dominant Château-Tempête, fixait son regard sur la campagne brûlée de chaleur, la blessure mystérieuse de son cœur se rouvrit, et cet homme que rien ne paraissait capable d'émou-

voir laissa rouler de grosses larmes sur ses joues. Tandis qu'elles sillonnaient son visage, deux petites mains couvrirent ses yeux, une bouche pure but ses pleurs amers, et une voix douce murmura :

—Ne pleure pas, je t'aime !

Makensie attira l'enfant sur sa poitrine avec une sorte d'emportement et le couvrit de baisers muets, comme s'il avait à prendre une large revanche de caresses perdues.

Cette fois, ce fut dans les bras de Makensie que Gaspard rentra à la maison. La Colporteuse ne pouvait en croire ses regards. Elle riait et pleurait tout ensemble. Dieu venait d'exaucer le plus ardent de ses souhaits. Le premier mouvement de Makensie en apercevant la mère de Gaspard fut de poser l'enfant à terre, mais cette réserve apparente lui parut une hypocrisie, et il préféra dire avec un sourire :

—Je l'adopte à demi, mais soyez tranquille ! je ne vous le prendrai pas tout à fait.

A partir de ce moment il ne se passa guère de jours sans que Gaspard passât quelques heures avec Makensie. Si celui-ci était en retard, le maître s'attristait de son absence. Il lui donna des leçons, et maintenant, par la tendresse et la consolation que l'enfant lui donne, on dirait que Gaspard devient à son tour le bienfaiteur du maître de Château-Tempête.

Guillaume en était là de son récit, quand un bruit de roues, de hennissemens et de cris de colère se fit entendre dans la cour, et un nouveau voyageur pénétra dans la salle.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

Pensées.

Pour juger le monde, il faut le voir de loin et l'avoir beaucoup vu de près.

On se bat à coup d'épée, puis on se donne la main. On se pique d'un coup d'épingle et l'on se sépare à jamais.

Un homme d'honneur, c'est celui qui sait se faire respecter l'épée à la main ; un homme honorable, c'est celui qu'on respecte sans cela.

LE LOUP-BLANC

PAR

PAUL FEVAL.

(Suite.)

XXII.

Deux bons serviteurs.



LAUNOY avait souvent avec sa fille des entretiens semblables à celui que nous venons de rapporter. Alix savait à peu de chose près de quel intérêt étaient pour son père les bonnes grâces de M. de Béchameil ; elle avait même deviné que Vaunoy n'avait sur les immenses do-

maines de Trembl qu'un droit de possession douteux et précaire.

Il va sans dire qu'elle n'abusait jamais de cette connaissance.

Le caractère de son père, qu'elle eût sincèrement voulu ne point juger, mais dont la bassesse lui sautait aux yeux, lui avait été, dès sa première jeunesse, une cause perpétuelle de chagrin. Son esprit sérieux, loyal et fort s'était habitué à la tristesse, et dans l'empressement qu'elle avait mis autrefois à accepter la recherche de Didier il faut compter pour une part son désir ou plutôt son besoin d'échapper à l'obsession paternelle.

Elle ne voyait, au reste, dans l'usurpation de Vaunoy qu'un danger et non point un crime, parce qu'elle ignorait que cette usurpation préjudiciât au légitime propriétaire.

Et, par le fait, personne n'aurait pu soutenir l'opinion opposée, Trembl n'ayant point laissé d'héritier.

L'intendant royal, ridicule et méprisable à la fois, inspirait à Alix une invincible répulsion, et sans la patiente insistance de son père elle eût rejeté ouvertement et depuis longtemps les prétentions de Béchameil. Vaunoy ne se lassait pas. Il croyait connaître les femmes, et attaquait Alix en faisant briller à ses yeux toutes les féeries que peut évoquer l'opulence. Béchameil était

l'homme le plus riche de son temps.

Vaunoy ne faisait pas de progrès, mais il gagnait des jours.

L'arrivée de Didier pouvait anéantir son pénible et long travail ; il essaya de dresser une barrière entre sa fille et le capitaine. Nous avons vu le résultat de sa tentative : le hasard devait le servir bien mieux que son habileté.

Il avait un hardi projet dont la première idée lui était venue sous la charmille, en compagnie de Didier et de Béchameil.

Le projet, depuis lors, avait mûri dans sa tête. Il en avait pesé laborieusement les chances pendant le déjeuner, et s'était déterminé à jouer coûte que coûte ce périlleux coup de dés.

Il y avait une demi-heure que M. de Vaunoy avait rejoint ses deux accolytes. Maître Alain avait secoué tant bien que mal sa somnolence, et Lapière s'était installé, selon sa coutume, dans un excellent fauteuil. Il s'agissait d'écouter le maître faisant l'exposé de son plan.

Vaunoy avait parlé longtemps et sans s'interrompre. Lorsqu'il se tut enfin, il interrogea ses deux serviteurs du regard. Maître Alain répondit par un geste équivoque, et Lapière se balança fort adroitement sur un seul des quatre pieds de son siège.

—Ne m'avez-vous pas entendu ? demanda Vaunoy.

—Si fait, dit Lapière ; pour ma part, j'ai entendu.

—Moi aussi, ajouta maître Alain.

—Et qu'en dites-vous ?

Le vieux majordome eut la démangeaison d'atteindre sa bouteille carrée, où peut-être il aurait trouvé une réponse, mais il n'osa pas ; il attendit, pensant qu'il serait temps de parler lorsque Lapière aurait donné son avis.

Lapière se balançait toujours.

—Qu'en dites-vous ? répéta Vaunoy en fronçant le sourcil.

—Hé ! hé ! fit Lapière d'un air capable.

—Voilà ! prononça emphatiquement maître Alain.

—Comment ! s'écria Vaunoy avec colère, vous ne comprenez pas que, dans ces circonstances, sa mort devient un cas fortuit dont je ne puis être responsable ? que les soupçons se détourneront naturellement de moi, et qu'il faudrait folie ou mauvaise foi

insigne pour m'accuser d'un pareil malheur ?

—Si fait, dit Lapierre ; pour ma part, je comprends cela.

Maître Alain exécuta un grave signe d'approbation.

—Eh bien ? reprit Hervé de Vaunoy.

—Hé ! hé ! fit encore Lapierre.

Vaunoy, dont le front devenait pourpre, blasphéma entre ses dents.

—Oui, reprit l'ex-avaleur de sabres sans s'émouvoir le moins du monde ; évidemment il ne pourrait échapper. Si nous en étions là, je ne donnerais pas six deniers de sa vie, mais...

—Mais quoi ?

—Nous n'en sommes pas là.

—Penses-tu donc que l'appât des cinq cent mille livres ne soit pas assez fort ?

—Ils viendraient pour la dixième partie de cette somme.

—Pour la vingtième, dit maître Alain en aparté, je donnerais mon âme au diable, moi qui suis un homme d'âge et un fidèle sujet du roi.

—Alors, que veux-tu dire ? demanda Vaunoy à Lapierre.

Maître Alain tendit l'oreille, afin de de s'appropriier, au besoin, l'opinion de son collègue. Celui-ci, sans paraître prendre garde à l'impatience toujours croissante de Vaunoy, se dandina un instant et jeta ces paroles avec suffisance :

—Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler des apologues de La Fontaine, je suppose... Si vous vous fâchez, je deviens muet. Ce La Fontaine est un poète de fort bon conseil, ce qui est rare chez les poètes. Il me souvient d'une de ses fables...

—Saint-Dieu ! interrompit Vaunoy, je donnerais dix louis pour bâtonner ce drôle !

—Donnez et bâtonnez, répondit imperturbablement Lapierre. Quant à la fable dont je parle, vous ne pouvez la juger avant de l'avoir entendue, et, ne la sachant point par cœur, je ne vous la réciterai pas.

—Mais, Saint-Dieu ! détestable ma-
raud, où veux-tu en venir ?

—Je vous prie d'excuser mon peu de mémoire, poursuivit Lapierre ; à défaut de texte, le conte suffira. Voilà ce que c'est : Les rats tiennent conseil et cherchent un moyen de mettre à mort un chat fort redoutable...

—Je te comprends ! s'écria violemment Vaunoy qui se leva et parcourut la chambre à grandes enjambées.

—Pas moi, pensa maître Alain.

—Je te comprends, répéta Vaunoy ; tu as peur !

—Vous vous trompez. Il vaudrait mieux pour votre projet que j'eusse peur. Mais je suis parfaitement déterminé à faire comme les rats de la fable ; je n'ai pas peur.

—Tu braveras mes ordres, misérable !

—Attacher le grelot est une niaiserie tout à fait en dehors de mes principes et de mes habitudes. Qu'un autre l'attache, et, pour le reste, je suis votre soumis serviteur.

—De quel diable de grelot parle-t-il ? se demandait tout doucement maître Alain, et à quel propos est-il ici question de rats ?

Vaunoy garda un instant le silence et activa sa promenade. Son front, si riant d'ordinaire, était sombre comme un ciel de tempête. Sa face passait alternativement du pourpre au livide, et un tremblement agitait ses lèvres.

—L'orage sera rude, dit tout bas Lapierre. Attention, maître Alain !

—Par grâce, de quoi s'agit-il ? murmura celui-ci qui trembla de confiance.

Lapierre se pencha à son oreille et prononça quelques mots. Un frisson secoua les membres du vieillard.

—Notre-Dame de Mi-Forêt ! balbutia-t-il ; j'aimerais mieux aller en enfer !

—Tu n'as pas le choix, mon vieux compagnon, attendu que le diable te garde depuis longtemps une place au lieu que tu viens de nommer. Mais si tu veux n'en jouir que le plus tard possible, comme je le crois, tiens-toi ferme et fais comme moi.

—Notre-Dame ! Saint-Sauveur ! Jésus Dieu ! murmura maître Alain bouleversé.

—Allons, bois un coup ! l'attaque va commencer.

Le vieillard n'était point homme à mépriser ce conseil. Il jeta un regard du côté de Vaunoy, qui ne songeait guère à l'épier, tira son flacon de fer-blanc de sa poche et but tant que son haleine ne lui fit point défaut.

—Il va faire rage, reprit Lapierre, car c'est pour lui un coup de partie ; mais, après tout, il ne peut que nous

faire pendre ici, et là-bas nous serons brûlés vivs.

—Pour le moins ! soupira maître Alain avec conviction. Je voudrais être hors de tout cela, dussé-je, après, ne point boire pendant un jour entier !

Vaunoy s'arrêta tout à coup, les sourcils froncés, le regard brillant et résolu. Ce n'était plus le même homme. Toute expression cauteleuse avait disparu de sa physionomie.

Maître Alain se rapetissa et ferma les yeux comme font les enfants craintifs devant la férule du pédagogue. Lapière, au contraire, assura son fauteuil sur ses quatre pieds, croisa ses jambes et se renversa dans l'attitude du calme le plus parfait.

La terreur de l'un et la provoquante intrépidité de l'autre passèrent également inaperçues. Vaunoy n'y prit point garde.

Au lieu d'éclater en invectives pour retomber ensuite jusqu'à une sorte de flatterie pateline, comme c'était assez sa coutume vis-à-vis de ses deux acolytes, il reprit froidement son siège et les regarda tour à tour d'un air qui fit réfléchir Lapière lui-même.

—Dans une heure, prononça-t-il lentement et en appuyant sur chaque mot, il faut que l'un de nous monte à cheval.

—Pourvu que ce ne soit pas moi, répondit Lapière, je n'y mets nul empêchement.

—Taisez-vous ! dit le maître de la Tremblays sans élever la voix : je le répète, l'un de nous doit partir dans une heure. Il le faut. Je pourrais essayer de la force, je suis le maître ; mais la force, échouerait peut-être contre votre apathie, Alain, contre votre entêtement, Lapière ; et le temps est trop précieux pour que je le dépense à sévir contre vous. J'aime mieux mettre votre obéissance à l'enchère. Voyons, lequel de vous deux veut gagner mille livres tournois ?

Un éclair d'avidité s'alluma dans l'œil éteint du majordome.

—Mille livres ! répéta-t-il machinalement.

Vaunoy suivit l'effet de sa proposition avec une anxiété véritable. Il crut un instant que le vieillard était ébloui de la munificence de l'offre, mais il avait compté sans Lapière.

—Mille livres ! répéta ce dernier à

son tour. Les morts ne reviennent point pour toucher leurs créances, et vous avez beau jeu, monsieur. Mille livres ! Encore si j'avais des héritiers !

Maître Alain se gratta l'oreille et reprit son apparence de momie.

—Deux mille livres ! s'écria Vaunoy ; je donnerai deux mille livres d'avance, sur-le-champ, à celui qui m'obéira.

Lapière haussa les épaules, et maître Alain, se modelant sur lui, fit un geste de refus.

Le front de Vaunoy se couvrait de gouttelettes de sueur.

—Mais, Saint-Dieu ! que demandez-vous donc ? s'écria-t-il d'un ton de détresse. Je vous dis qu'il le faut ! Cet homme, de quelque côté que je me tourne, me barre fatalement le chemin. Il me fait obstacle partout. Une fois débarrassé de lui, tous mes embarras disparaissent ; tant qu'il vivra, au contraire, je l'aurai toujours devant moi comme une menace vivante.

—Comme qui dirait l'épée de Damoclès, fit observer Lapière qui avait de la littérature. Tout cela est l'exacte vérité.

—Sa présence ici, poursuivit Vaunoy en s'échauffant, attaque non-seulement mes projets sur ma fille, elle menace encore ma fortune, mon nom, ma vie !

—C'est encore vrai, dit Lapière.

—Et vous me refusez votre aide au moment où, d'un seul coup, je pourrais l'écraser ! Dites, faut-il doubler la somme, la tripler, la quadrupler ?

Huit mille livres, supputa le vieil Alain à voix basse.

—Huit mille livres, mon bon, mon vieux serviteur ! s'écria Vaunoy ; dix mille, si tu veux, et ma reconnaissance, et.....

—Un bûcher de bois vert dans quelque coin de la forêt, interrompit Lapière. C'est tentant.

Vaunoy lui serra le bras avec violence.

—Au moins, dit-il tout bas, ne parle que pour toi et n'influence pas cet homme. Je paierai jusqu'à ton silence.

—A la bonne heure ! répondit Lapière. Il ne s'agit que de s'expliquer. Combien me donnerez-vous ?

—Dix louis.

L'ancien bateleur devint muet ; mais il était trop tard. Le coup était porté. Le vieux majordome, ébloui d'abord par les dix mille livres, reculait maintenant devant la pensée de la mort.

Vaunoy eut beau renouveler la tentation ; à toutes ses offres, maître Alain ne répondit plus que par le silence.

—Ainsi vous refusez tous les deux ? s'écria enfin le maître de La Tremlays en se levant de nouveau.

—Pour ma part, je refuse, dit hardiment Lapierre.

Maître Alain ne répondit point.

—C'est bien ! murmura Vaunoy. Je devais m'y attendre. Soudain, au moment décisif, l'arme se brisa. Il faut alors lutter corps à corps et payer de sa personne.... Maître Alain, ajouta-t-il d'une voix brève, préparez mes habits de voyage et mes pistolets. Lapierre fait seller mon cheval.

Maître Alain se hâta d'obéir. Lapierre resta et regarda Vaunoy en face avec un étonnement inexprimable.

—Ai-je bien compris ? dit-il après un instant de silence ; songeriez-vous à risquer vous-même cette démarche ?

—Fais seller mon cheval, te dis-je.

—A votre place, je serais moins pressé... Allons ! au demeurant, cela vous regarde, et si, par hasard, vous revenez avec votre tête sur vos épaules, je conviens que le capitaine est un homme mort.

Il fit mine de sortir ; mais, arrivé au seuil, il se retourna.

—Vous êtes plus brave que je ne croyais, dit-il encore. Le diable vous doit protection, et peut-être... C'est égal ! le jeu est chanceux, et j'aime mieux qu'il soit à vous qu'à moi.

Vaunoy, resté seul, se laissa tomber sur un siège. Quand ses deux acolytes revinrent lui annoncer que tout était prêt pour son départ, il se leva et prit le chemin de la cour. Il se mit en selle sans mot dire. Les rubis de sa joue avaient fait place à une effrayante pâleur.

Il partit.

Dès que son cheval eut passé le seuil de la grand'porte, Lapierre hochà la tête et dit avec ironie :

—Bon voyage !

—En veux-tu ? lui demanda maître Alain qui lui présenta sa bouteille carée.

—Volontiers, répondit Lapierre ; il est permis de boire après la bataille. J'ai la tête faible, vois-tu. et si j'avais embrassé trop tendrement ton flacon ce matin, peut-être serais-je, à l'heure qu'il est, au lieu et place de M. de Vau-

noy, sur le grand chemin du cimetière. À sa santé !

—*Requiescat in pace !* prononça gravement le majordome.

XXIII.

Voyage de Jude Leker.

Hervé de Vaunoy n'était point, tant s'en fallait, un homme téméraire. La démarche qu'il tentait et qui l'exposait en réalité à un danger terrible était, pour nous servir de l'expression de Lapierre, un coup de partie....

Une manière de duel à mort où il jouait sa vie contre celle de Didier.

Peut-être, aveuglé par son désir passionné de se défaire du jeune homme, se dissimulait-il une partie du péril ; peut-être comptait-il sur des moyens de réussite dont il avait fait mystère à ses deux aides. Quoi qu'il en soit, sa terreur restait grande et quiconque l'eut rencontré, tremblant et blême sur son cheval, n'aurait eu garde de le prendre pour un coureur d'aventures.

Bien avant l'heure de son départ, l'ancien écuyer de Nicolas Treml, Jude Leker, avait, comme nous l'avons dit, quitté le château pour se rendre à la demeure de Pelo Rouan, le charbonnier.

Jude était arrivé la veille en Bretagne, inquiet, mais plein d'espoir. Au pis-aller, Georges Treml, le petit-fils de son seigneur, avait été dépourvu peut-être de son héritage, et Jude avait en main ce qu'il fallait pour le lui rendre.

Maintenant l'inquiétude s'était faite angoisse, et l'espoir se mourait. Mieux eût valu mille fois retrouver l'enfant et perdre le coffret dépositaire de la fortune de Treml.

Georges vivant aurait eu son épée pour soutenir sa querelle ; Georges mort ou absent, il ne restait plus qu'un vain droit.

Le coffret, c'est-à-dire l'immense domaine de Treml, était sans maître légitime, et le dévouement de Jude, que vingt années d'exil n'avaient pu entamer, restait désormais sans but.

Il y avait bien encore la vengeance, ce suprême mobile des gens qui n'espèrent plus. Mais Jude était vieux. Sa loyale nature comportait plus d'amour que de haine. La vengeance, qui a tant d'attraits pour certaines âmes,

lui apparaissait comme une inutile et triste compensation.

—Je chercherai, se disait-il en retrouvant son chemin dans les sentiers connus de la forêt ; je chercherai longtemps, toujours. Si j'acquies la preuve de sa mort, et je prie Dieu d'épargner cette douleur à ma vieillesse, j'irai vers son assassin et je le tuerai au nom de Nicolas-Treml.

Il ne pouvait faire un pas dans ces routes tortueuses et sombres, tant de fois parcourues jadis, sans rencontrer un souvenir. C'était par ce sentier que le vieux maître de la Tremlays avait coutume de chevaucher lorsqu'il se rendait avec son petit-fils à son beau manoir de Boüexis ; à ce détour, Loup, le magnifique et fidèle animal, avait forcé un sanglier après un combat héroïque ; ce chemin percé dans le fourré, et si étroit qu'un chevreuil semblait y pouvoir passer à peine, menait droit à l'étang de La Tremlays,—l'étang de la Tremlays, qui peut-être était le tombeau du dernier Treml !

Le cœur de Jude se fendait, ses yeux secs le brûlaient.

Autrefois, Jude s'en souvenait, on voyait fumer sous le couvert les toits des sabotiers et des charbonniers. Maintenant plus rien. Les cabanes étaient là, les unes debout encore, les autres à demi ruinées, mais la plupart semblaient désertes. Au lieu du bruit incessant du ciseau et de la doloire, le silence régnait, un silence uniforme, universel.

Quel féau avait donc passé sur la forêt de Rennes ? Quelle peste avait dépeuplé ces clairières et mis cette apparence de mort en ces lieux jadis si pleins de mouvement et de vie ?

Jude allait, plus triste et plus morne que ces alentours si mornes et si tristes. Il se signait par habitude aux croix des carrefours auxquelles ne pendaient plus les dévotes offrandes des fidèles. Il prononçait des noms connus en passant auprès de certaines loges abandonnées, et nulle voix ne lui répondait.

Parfois une forme humaine se montrait à un coin de la route ; mais elle disparaissait aussitôt comme un éclair, et Jude, vieux chasseur habitué aux êtres de la forêt, devinait, à l'imperceptible agitation des basses branches du faillis, que la solitude n'était pas si complète en réalité qu'en apparence, et que plus d'un regard était ouvert

derrières ces épaisses murailles de verdure.

Lorsqu'il approcha de la croix de Mi-forêt, qui, comme l'indique son nom marquait à peu près le centre des bois, le paysage changea et devint plus désolé encore s'il est possible. En ce lieu, toutes les routes de grande communication qui traversent la forêt se croisent. Les clairières y sont plus abondantes que partout ailleurs, et le voisinage des chemins avait rassemblé dans les environs une multitude d'industries forestières.

Tout le long des larges et belles allées qui se coupaient en étoile au pied de la croix, on voyait jadis une bordure de loges couvertes en chaume, où travaillaient des tonneliers, des vanniers et des sabotiers.

Jude trouva ces loges incendiées pour la plupart : celle qui, çà et là, restaient debout, étaient dévastées et gardaient des traces non équivoques de ravages opérés par la main de l'homme.

Jude s'arrêtait devant ces ruines rustiques et rappelait les souvenirs du passé. Au temps où Treml était seigneur du pays, toutes ces loges étaient habitées et tous leurs habitants étaient heureux.

—Les gens de France ont passé par là ! se disait le vieil écuyer. Sous prétexte d'impôts, ils ont demandé la bourse ou la vie, et les hommes de la forêt n'ont pas de bourse.

Jude devinait juste. Ces ruines étaient l'œuvre des agents du fisc, secondés, il faut le dire, par quelques gentils-hommes du pays rennais, parmi lesquels Hervé de Vaunoy se distinguait au premier rang.

M. de Pontchartrain, premier intendant royal, et, après lui, M. Béchameil, marquis de Nointel, ayant pris, suivant la coutume, à forfait la levée de l'impôt breton, avaient un intérêt évident à ne laisser aucune partie de la province se prévaloir d'une exception uniquement fondée sur l'usage. Ils voulurent forcer les gens de la forêt à solder leur part des tailles, et ne reculèrent devant aucune extrémité pour en venir à leurs fins.

C'était ce que Jude appelait demander la bourse ou la vie.

Quant aux gentilshommes, leur intérêt était autre, mais également évident.

Les hommes de la forêt, disséminés sur les divers domaines qui formaient la majeure partie de cette énorme tenue, prétendaient droit d'usage gratuit et grevaient par le fait ces domaines d'une véritable et lourde servitude.

Tant que Nicolas Trembl avait vécu, comme il possédait, lui seul, autant et plus de biens que tous les autres gentilshommes ensemble, ces derniers s'étaient modelés sur lui. Or Trembl était un vrai seigneur, doux au faible, rude au fort, et plus disposé à faire l'aumône à ses voisins qu'à leur disputer le chétif soutien de leur existence.

Vauvoy avait pris sa place et mis sa lésinerie de gentilâtre dans toutes les affaires que son cousin avait traitées en gentilhomme. Les propriétaires des alentours, autorisés par ce nouvel exemple, firent de même, et ce fut bientôt de toutes parts un système d'attaque et de compression contre les malheureux de la forêt.

D'un côté, le fisc ; de l'autre, les propriétaires. Celui-là leur arrachait leurs faibles épargnes, ceux-ci leur enlevaient tout moyen de vivre.

Les gens de la forêt, nous croyons l'avoir déjà dit, ressemblaient plus au sanglier qu'au lièvre ; néanmoins, dans le premier moment, traqués, poursuivis de toutes parts, ils ne cherchèrent leur salut que dans la fuite et se cachèrent au fond des retraites ignorées qui pullulaient alors dans le pays.

Mais leur naturel farouche et belliqueux supportait impatiemment cette tactique pusillanime ; pour combattre, ils n'avaient besoin que de se concerter.

Au premier appel, ils se levèrent.

Les épais fourrés de la forêt vomirent inopinément cette population sauvage, et mal en prit aux agents du fisc aussi bien qu'aux avarés propriétaires qui avait suscité cette tempête. Bien des cadavres jonchèrent la mousse des futaies, bien des ossements blanchirent sous le couvert, et, par les nuits noires, plus d'une gentilhommière, attaquée à l'improviste, porta la peine de la cupidité de son maître.

On fit venir des soldats de Rennes et de toutes les villes environnantes ; mais, à mesure que l'attaque s'opiniâtrait, la résistance s'organisait plus puissante. Il devint évident que les insurgés (car leur nombre et leurs

griels défendaient qu'on les appelât bandits) avaient un chef habile et résolu, dont les ordres, quels qu'ils fussent, étaient suivis avec une aveugle soumission.

Le moment vint où la défense, conduite avec un ensemble merveilleux, déborda l'attaque.

Les rôles changèrent. Les opprimés devinrent agresseurs, et un beau jour cinq mille paysans en sabots, le visage couvert de masques bizarres, firent irruption jusque dans Rennes et pillèrent l'hôtel de M. le lieutenant du roi.

De ce moment, la terreur se mit de la partie. L'insurrection acquit ce prestige qui est à toute entreprise comme un gage assuré de succès. On entoura le chef des révoltés d'une mystérieuse auréole, et chacun eut à raconter sur son compte quelque miraculeux exploit. Les gens de la forêt devinrent populaires à vingt lieues à la ronde. Ils eurent leurs généalogistes, et les savants du crû prirent la peine de rattacher leur association par des liens historiques et d'ailleurs incontestables à la fameuse société politique des *Frères bretons*, qui, au milieu du siècle précédent, avaient failli enlever la Bretagne à la domination française.

Dès l'origine du soulèvement, les principaux conjurés s'étaient réunis en société secrète, sous les ordres de ce chef qui devait bientôt se rendre si redoutable. En ce temps déjà, les hommes de la forêt étaient les partisans naturels de cette association ; mais rien n'était organisé ; les membres affiliés de prime abord avaient tout à craindre.

Ce fut sans doute ce danger qui leur inspira la pensée d'entourer leurs actions d'un mystère absolu et de ne jamais quitter leur retraite sans avoir le visage couvert d'un masque.

Ce masque était tout simplement un carré de peau de loup. De là le surnom qu'on leur donna d'abord comme un méprisant sobriquet, et qui, peu de mois après était prononcé avec terreur dans tout le pays de Rennes.

Les choses subsistèrent ainsi pendant des années, avec diverses chances de succès et de revers pour les Loups, mais sans que jamais les troupes du gouvernement pussent entamer le centre de leurs opérations.

Depuis un temps assez long, les

gentilshommes du voisinage avaient conclu avec la forêt une sorte de trêve tacite, et l'intendant royal, découragé, avait discontinué ses efforts. Mais Béchameil, six mois avant l'époque où commence notre histoire, eut la malencontreuse idée de recommencer les hostilités.

L'explosion fut terrible.

Presque toutes les loges devinrent désertes le même jour. Charbonniers, tonneliers, vanniers, etc., se rassemblèrent et coururent à la retraite permanente du noyau de l'affiliation.

Là ils trouvèrent, comme toujours, des chefs et des armes ; le lendemain, la révolte était de nouveau aux portes de Rennes ; le surlendemain, l'hôtel de l'intendant royal était au pillage.

En conscience, il fallait bien que les gens de la forêt trouvassent leur vie quelque part. Ils avaient pour eux la prescription que nos codes rangent au nombre des "manières d'acquérir la propriété", non pas la prescription de cinq ans qui achète les meubles, non pas même la prescription trentenaire qui conquiert les immeubles, mais une prescription plusieurs fois centenaire !

On leur prenait ce qui, de père en fils, avait toujours été à eux, ce que les tribunaux, mis en demeure de juger, selon la coutume de Bretagne et la loi romaine, leur auraient certainement concédé.

D'un autre côté, le fisc leur arrachait le fruit de leur labeur.

Il aurait fallu opposer l'idée chrétienne à leurs rancunes et la charité à leur ruine ; mais au lieu de prêtres on leur envoya des soudards.

Ils ne travaillèrent plus, et ce fut tant pis pour leurs voisins. Les soldats du roi, par représailles, démolirent ou incendièrent les loges qui bordaient les grandes allées ; mais c'était là peine perdue. Les Loups savaient où trouver ailleurs un asile ; ils apprenaient en outre à s'indemniser largement des pertes qu'on leur faisait subir.

Après l'intendant royal, ce fut Hervé de Vaunoy qui reçut les plus rudes atteintes de leur méchante humeur. Hervé de Vaunoy avait beau faire mystère de sa rancune profonde contre les Loups, qui, à diverses reprises, avaient cruellement maltraité ses domaines ; il avait beau se cacher pour

conseiller la rigueur au pacifique Béchameil : chaque fois que, derrière le rideau, il suggérait quelque mesure impitoyable, les Loups se vengeaient immédiatement.

On eût dit, tant le châtement suivait de près l'offense, que le chef des Loups avait au château de La Tremlays des intelligences ou des espions.

Tout récemment, Vaunoy ayant ouvert l'avis que, pour détruire l'insurrection dans sa racine, il fallait attaquer la Fosse-aux-Loups et sonder le ravin, son manoir de Boëxis fut, vingt-quatre heures après, dévasté de fond en comble.

En somme, les Loups n'avaient point d'ennemi plus mortel qu'Hervé de Vaunoy, et ils lui rendaient depuis longtemps haine pour haine.

Jude savait une partie de ces choses, et devait sous peu apprendre le reste. Dans cette querelle, son cœur ne pouvait être douteux. Le souvenir de son maître et ses vieilles sympathies le portaient vers les Loups qui étaient des *Bretons*, comme disait dame Goton avec tant d'emphase.

Mais Jude n'avait ni la volonté ni le loisir de prêter l'appui de son bras aux gens de la forêt. Sa mission était définie : les dernières parois de Treml mourant rétentissaient encore à son oreille, et il eût regardé comme un crime de s'arrêter sur la voie tracée par le suprême commandement de son maître, ou même de s'écarter un instant du droit chemin.

Il était huit heures du matin à peu près quand Jude arriva en vue de la croix de Mi-Forêt. Ce lieu était en grande vénération dans tout le pays, et les bonnes gens des alentours avaient surtout une dévotion en quelque sorte patriotique pour une petite madone dont la niche était pratiquée dans le bois même de la croix.

C'était à cette vierge, connue sous le nom de Notre-Dame de Mi-Forêt, que Nicolas Treml avait dit son dernier Ave en quittant la terre de Bretagne qu'il n'espérait plus revoir.

Jude mit pied à terre devant le monument rustique, s'agenouilla et pria.

Quelques minutes après, il apercevait, à travers l'épais branchage d'un bouquet de hêtres, la fumée du toit de Pelo Ronan, le charbonnier.

La loge de Pelo se cachait au centre du bouquet, et s'élevait, adossé à un

petit mamelon couvert de bruyères, au pied duquel il avait bâti ses fours à charbon.

L'aspect de ce lieu était agreste, mais riant, et un petit jardin, tout rempli de fleurs comme une corbeille, donnait à la cabane un peu de calme et de bien-être.

Ce jardin était le domaine de Marie. C'était elle qui plantait et arrosait ces fleurs.

Au moment où Jude dépassait les derniers arbres, Marie, assise sur le pas de sa porte, tressait un panier de chèvre-feuille. Son esprit n'était pour rien dans son travail, mais ses petits doigts blancs, roses et effilés, pliaient si dextrement les branches parfumés, que le travail ne se ressentait point de sa distraction.

En tressant, elle chantait, mais ce n'était pas non plus son chant qui captivait sa pensée. Sa voix pure s'échappait par capricieuses bouffées ; la mélodie s'interrompait brusquement, puis reprenait tout à coup, tantôt mélancolique et lente, tantôt vive et joyeuse, toujours charmante.

Ce qui occupait Fleur-de-Genêts tandis qu'elle travaillait ainsi, seule, sur le pas de sa porte, c'était Didier, l'ami de son enfance. Il avait promis de l'épouser. Elle l'avait revu.

Elle était heureuse et savourait sa joie ; elle n'en voulait rien perdre et chassait avec soin toute pensée de doute ou de crainte.

Pourquoi craindre ? n'était-il pas aussi fier et noble de cœur que de mine ? avait-il jamais menti ?

Aussi le chant de Marie était une prière, hymne d'actions de grâces qui s'exhalait de son cœur pour monter vers le ciel.

Elle avait mis, ce matin, une sorte de coquetterie naïve dans sa parure. Les corolles d'azur de quelques bluets d'automne se montraient çà et là dans l'or ruisselant de sa chevelure. Elle avait serré, à l'aide de rubans de laine, le corsage aux couleurs voyantes des filles de la forêt, et ses petits sabots, comparables aux mules de cristal des contes de fées, rendaient plus remarquable la mignonne délicatesse de son pied.

Mais sa parure n'était pas tant dans ces ornements champêtres que dans l'allégresse angélique qui rayonnait à son front. Les regards de ces grands

yeux bleus, reconnaissants et dévots, allaient vers Dieu avec son chant. Elle était belle ainsi et digne du gracieux nom qu'avait trouvé pour elle la poésie des chaumières, car elle avait de la fleur l'éclat, la fraîcheur et les parfums.

Jude l'aperçut et un sourire paternel vint à sa lèvre de vieux soldat. Lorsque Marie le vit à son tour, elle rougit, effrayée, et voulut s'enfuir, mais le loyal visage de Jude la rassura.

Elle se leva et fit la révérence avec le respect qu'on doit à un vieillard.

—Ma fille, dit l'écuyer, je cherche la demeure de Pelo Rouan.

—C'est mon père, répondit Fleur-de-Genêts.

—Dieu lui a donné une douce et belle enfant, ma fille. Puisque c'est ici sa demeure, je vais entrer, car je veux l'entretenir.

Jude joignit l'action à la parole et mit le pied sur le seuil, mais Fleur-de-Genêts lui barra vivement le passage.

—On n'entre pas ainsi, dit-elle doucement, dans la maison de Pelo Rouan. Je voudrais vous dire : Arrêtez-vous ici et reposez-vous. Mais nul passe le seuil de notre pauvre demeure ; tel est l'ordre de mon père.

—Cependant... voulut insister Jude.

—Tel est l'ordre de mon père, répéta résolument Marie.

L'honnête écuyer avait un besoin trop sérieux d'interroger Pelo Rouan pour se payer d'un semblable refus. De son côté, Fleur-des-Genêts, obéissante et vaillante, exécutait à la lettre la consigne de son père et fermait la porte à tout venant. En cette circonstance, elle avait tout l'air de vouloir défendre opiniâtrement la brèche. Heureusement les choses n'en devaient pas venir à cette héroï-comique extrémité.

A ce moment, en effet, une voix se fit entendre tout au fond de la loge.

—Enfant, dit-elle, regarde bien la figure de cet homme, pour ne lui refuser jamais l'entrée de la demeure de ton père. Fais place !

Fleur-des-Genêts se rangea aussitôt. Jude, étonné, restait immobile et hésitait à s'avancer.

—Approche, Jude Leker ! reprit la voix. Sois le bienvenu, bon serviteur de Tremblé ! Je t'attendais.

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

FORESTIERS

ET

VOYAGEURS.

CHAPITRE II

Histoire de Père Michel.

(Suite.)

§ 16—Un Echange.



MOUS montions toujours, toujours, dans cette longue rivière des Outaouais, poussant nos canots avec l'aviron à travers les eaux tranquilles ou les courants, *trainant à la corde* dans les rapides peu violents, *portant à dos* dans les portages, et nous étions arrivés à la *Pointe-av-Baptême*, un peu plus haut que *Les Joachims*.

En cet endroit de la rivière, il était d'usage de faire subir à quelqu'un des *nouveaux voyageurs* la cérémonie du baptême-du-pays-d'en-haut. D'ordinaire on faisait tirer au sort tous les engagés qui n'avaient pas encore passé par cet endroit, et celui que le sort désignait subissait, pour tous les autres, les cérémonies pratiquées dans l'occasion ; lesquelles variaient à l'infini, selon que celui qui en était la victime avait su se faire plus ou moins aimer ou plus ou moins détester. Dans tous les cas, ces cérémonies pouvaient toujours servir au patient d'un bon lavage, parceque l'eau étant sous la main on ne la ménageait pas.

Vous pensez bien que le tirage au sort dans ces occasions n'était pas toujours la chose la plus juste du monde ; c'était toujours un farceur qui se chargeait de cette besogne et, si quelque nouveau s'était rendu désagréable pendant la partie écoulée du voyage, le sort avait toujours le soin de le choisir, en-

tre tous les autres, pour subir les xhortations, les risées, les coups de plat d'aviron et les *chaudnières* d'eau.

Nous avions, cette fois là, avec nous un grand et gros escogriffe, qui était bien un des êtres les plus maussade que j'ai jamais rencontrés. C'était un vrai bête, mais bête au point qu'il se croyait *su comme l'ombre*. Un pauvre simple sans prétention. ça s'endure aisément, on le plaint et on le ménage ; mais un *gas* qui est stupide et qui se croit plein d'esprit, je vous dit que c'est une chose pesante à porter, surtout en voyage. *Benn*, c'était un nom anglais qu'avait prit notre homme, était insupportable, avec cela qu'il avait demeuré chez les américains, ou il avait appris assez de baragouin et de vilaines façons pour le rendre encore pire qu'il n'était naturellement : il contredisait sur tout, raisonnait sur tout, et il fallait l'entendre discourir.....

C'est que notre *Benn* avait tout pour lui, bête et prétentieux, brutal et paresseux, poltron et ventard : il n'y avait pas même moyen d'avoir pitié de lui, il était fort comme un ours, mangeait comme un ogre, dormait comme une buche et avait l'air toujours content de lui-même. Hors des moments de danger, il paraissait même toujours assez joyeux, mais d'une bonne humeur si détestable qu'il n'y avait presque pas moyen de l'endurer.

L'original était engagé pour six ans et n'avait pas l'air disposé à nous laisser. On avait beau lui charger les épaules, il trouvait toujours moyen de se soulager : il souffrait un peu de la peur dans les rapides, qu'on lui disait toujours plus périlleux qu'ils n'étaient encore, mais il ne s'en inquiétait pas d'avance et l'instant d'après il avait tout oublié. C'était un animal *satis-fait de soi*, fait pour être heureux aux dépens de tout le monde.....il s'en rencontre comme ça sur cette terre !

Vous comprenez facilement, d'après ce que je viens de vous dire, que le sort eut bien le soin de désigner *Benn*, comme devant endurer le baptême des pays d'en-haut pour nous tous ; je dis nous, car j'étais du nombre des cinquante nouveaux voyageurs qui faisaient partie de cette expédition. *Benn*, prétendit qu'on l'avait triché ; mais on lui prouva, clair comme le jour en plein minuit, qu'il se trompait.

On choisit pour parrain Dominique

Lacerte, le voyageur le plus espiègle que j'ai connu, et pour marraine Cadet Blondin. Ça en faisait une marraine que Cadet Blondin, avec son grand corps et ses pattes d'ours ; car il est bon de vous dire que Cadet, qui commençait les voyages en ce temps là, était l'homme le plus fort du Nord-Ouest, il ne peinait pas, lui, pour porter trois cents livres dans les portages. On fit une jupe à Cadet avec un des prélarats dont on couvrait les marchandises, un châle avec une des couvertes et la cérémonie commença.

Benn fut obligé de renoncer à manger du lard (*) et de se prêter à mille avanies, pendant que sa marraine l'enlaçait de ses grands et gros bras et le serrait à le faire crier lorsqu'il faisait mine de se fâcher ou de vouloir se soustraire à ses persécuteurs : son parrain Dominique lui faisait des exhortations à la patience capables de faire enrager je ne sais qui.

Tout cela dura tant qu'il resta quelqu'un qui eut quelque chose à faire expier au patient. Enfin la cérémonie se termina par l'aspersion, et je vous répons que Benn en reçut une averse : il fut obligé de passer une partie de la nuit à se faire sécher au feu du campement.

Ces misères et tant d'autres que les méchants de la troupe faisaient souffrir à Benn nous consolait bien un peu de ce que nous avions à endurer de sa sottise et de sa brutalité ; mais cela ne suffisait pas, l'essentiel était de le dégouter du voyage et de l'engager à nous abandonner et à s'en retourner chez lui.

—Mais, me direz-vous, ce ne doit pas être une chose facile que de s'en retourner chez soi, quand on est une fois ainsi rendu au milieu de ces forêts éloignées ? La chose, voyez-vous, se faisait au moyen de ce qu'on appelle un échange, et rien n'était plus aisé.

Les canots qui montaient vers les pays d'en haut rencontraient toujours, dans ces temps là où les voyages étaient fréquents, des canots qui descendaient : or il se trouvait d'ordinaire, dans ces canots de retour, des voyageurs disposés à prendre un nouvel engage-

ment et à remonter, comme il se trouvait aussi d'ordinaire dans les canots de montée de nouveaux engagés qui ne demandaient pas mieux que de s'en retourner ; on échangeait donc un de ceux-ci pour un de ceux là. La compagnie favorisait ces échanges, parcequ'elle y gagnait à substituer un homme propre et accoutumé à quelqu'un qui, pour une raison ou pour une autre, ne lui convenait pas.

Car, vous le devinez bien, parmi les jeunes gens qui s'engagent chaque année, il y en a presque toujours quelques uns qui ne sont pas propres au métier de voyageur ; les uns sont trop faibles, les autres trop craintifs, d'autres trop bêtes, d'autres enfin ne peuvent pas s'accorder avec leurs camarades. Vous comprenez, d'après cela, que tous les voyageurs sont intéressés à provoquer ces échanges ; il y va de l'avantage, du bonheur et quelquefois de la vie de chacun : il faut, dans ces voyages périlleux, pouvoir se reposer avec confiance dans la force, la vigueur, l'intelligence et la bonne volonté de ses compagnons, autrement c'est à qui ne prendra pas de poste dangereux, alors tout va mal et on finit par rencontrer quelqu'accident.

On commence à préparer les voies à l'échange, dès les premières semaines du voyage ; mais les moyens employés diffèrent selon le caractère, l'esprit et le défaut de l'engagé qu'on veut échanger. C'est drôle que la plupart ne reçoivent pas avec plaisir la première proposition de ce genre : on se croit toujours plus capable ou plus aimable qu'on est et, alors même qu'on s'aperçoit du contraire, on n'aime pas à l'avouer.

Quand on a affaire à un bon garçon, courageux, mais trop faible, on l'aide chacun son tour, on s'empresse de le secourir s'il trébuche dans un portage, enfin on le dorlotte pour lui faire sentir sa faiblesse. Il n'est pas longtemps à s'apercevoir qu'il est le seul qu'on traite ainsi ; comme il a du cœur et qu'il n'aime pas à être à charge aux autres, il ne demande pas mieux que de profiter de la première occasion de débarrasser ses camarades d'un surcroît de fatigue et de faire cesser cette comparaison de tous les jours, entre sa faiblesse et la force des autres. Si au contraire il s'agit d'un homme fort, mais lourd et paresseux, tout le monde

(*) On appelait *mangeurs de lard* les nouveaux voyageurs qui, n'étant pas encore accoutumés à la sagamité de blé d'inde et au *pémican* de bison, regrettaient souvent les bons repas de la table paternelle, et surtout le pain et le lard.

s'entend pour le pousser sous les gros fardeaux, toutes les mauvaises sauces sont pour lui ; de cette sorte on finit bientôt par le dégôûter : ainsi de suite selon les gens.

Avec notre Benn tous les moyens nous semblaient bons, parce qu'il avait tous les défauts et que, de plus, l'original voulait absolument faire son voyage, auquel il tenait avec entêtement. Les cérémonies de son baptême qu'on lui avait dites devoir se renouveler au lac La Pluie, les cent cruautés dont il était tous les jours l'objet et une chicane qu'il avait eu avec le commis, à l'occasion d'un sac qu'il avait laissé tomber à l'eau, l'avaient un peu découragé ; mais on était déjà rendu *pas mal loin* et notre Benn était toujours décidé à faire le voyage.

Depuis les Chaudières jusqu'à la Pointe-au-Baptême, c'était un farceur du nom de Jean Lavergne, qu'on appelait *Jean-le-long*, qui s'était chargé spécialement de *dégôûter* Benn du métier de voyageur ; mais à partir de ce dernier point, comme Jean-le-long n'avait pas réussi dans sa mission, ce fut le parrain Dominique Lacerte qui entreprit la besogne. Dominique avait juré d'échanger son exécrable filleul contre n'importe qui, ou d'y perdre son nom. Il le suivait partout et s'était placé près de lui dans le canot. Il connaissait le point faible de Benn, la poltronnerie, et c'était là qu'il dirigeait continuellement ses attaques. Il fallait mourir de rire de le voir et de l'entendre.

—Il faut que t'aies perdu la tête, Benn, lui disait-il, pour avoir pris un métier de chien comme celui de voyageur, toi qui pouvais te marier avec une fille riche et vivre à ton aise chez toi.

—Je me propose bien de prendre une fille riche quand je serai revenu dans six ans, répondait Benn, l'un n'empêche pas l'autre, ça donne même plus de chance, c'est si faraud de pouvoir dire qu'on a fait un voyage dans les *Pays d'en Haut* !

—Quand on en revient ; mais c'est le petit nombre qui en revient.

—Tu en es bien revenu toi, Dominique.

Pas tout rond ! Tiens vois ce doigt là ; les sauvages m'ont fumé ce qui en manque dans leurs calumets maudits. Et Dominique lui montrait un des

doigts de sa main gauche, en partie coupé par accident quand il était enfant chez son père.

—Saccagé chien ! répondait Benn en frissonnant, ça doit terriblement faire mal.

—Faire mal ! je t'en crois, et puis le morceau de cuisse qu'ils ont enlevé à Siméon, dans le même coup : on s'est sauvé comme par miracle lui et moi ; mais Brisebois, Latreille et quatre autres, dont je ne me rappelle pas les noms, ont été mangés presque tout vivants.

—Saccagé chien !

—Mais mon Dieu, c'était pourtant en temps de paix : quand il y a guerre c'est bien pire. Et puis si c'était tout ; mais les rapides de la Kaministikoya ! on voit de chaque côté des croix qui indiquent les tombes des voyageurs noyés ! Et les loups, les ours, les tigres et les lions !

Est-ce qu'il y a des lions dans les pays d'en haut ?

—Vas pas faire une question comme ça, tu ferais rire de toi. T'as donc pas entendu parler des prairies ?

—J'ai entendu parler des prairies ; mais je ne savais pas qu'il y avait des lions.

—Est-il drôle ! Les prairies et les lions c'est la même chose : où il y a des prairies il y a des lions, et où il y a des lions il y a des prairies. Tu t'imaginais, je suppose, que les prairies d'en haut c'est comme la prairie de la commune par chez vous. Eh ! bien oui, des tigres, des lions ; mais c'est pas le pire encore..... les serpents à sonnettes !..... C'est comme les doigts de la main et si un nous pique, on enfle comme une vessie, on vient tout noir et on crève que les entrailles nous sortent du corps.

—Saccagé-Chien ! J'ai entendu parler de ça. As tu été piqué toi Dominique ?

—C'est drôle comme un garçon d'esprit comme toi peut être bête. Ah ! mon cher, t'as fait un vilain coup de laisser ta paroisse.... Si j'ai été piqué par un serpent à sonnette !... mais quand on a été piqué par un serpent à sonnette on en meurt au bout de vingt minutes au plus. Je ne suis pas mort, pas vrai ? eh ! bien, ça veut dire que je l'ai échappé jusqu'à aujourd'hui ; mais j'en ai vu mourir plusieurs, par exemple. Tiens, deux d'un coup, à la Rivière-des-Français, où on va aller coucher dans quelques

jours, les deux frères Chevalier, Baptiste y était. On dormait tous tranquillement comme tu dormais la nuit dernière ; tout d'un coup on est réveillé par deux cris de mort : un serpent était venu dans notre campement et *vline ! vline !* il s'était élancé sur un des Chevalier, puis sur l'autre... dix minutes après, ils étaient crevés tous les deux.

—Saccagé Chien ! mais si on faisait la garde, quelqu'un pendant la nuit, ces accidents là n'arriveraient pas.

—D'abord on est mordu des serpents à sonnettes le jour comme la nuit, réveillés comme endormis. Puis c'est bien aisé de faire le quart, quand on a nagé depuis deux heures du matin jusqu'à sept heures du soir.

Telles étaient les conversations que Dominique entretenait avec Benn. Benn venait ensuite nous questionner sur tout cela, et vous comprenez bien que personne ne démentait Dominique.

Toutes les fois que Dominique se réveillait la nuit, il bousculait Benn jusqu'à ce qu'il eut réussi à le faire mettre sur son séant : alors il lui tenait des discours comme celui-ci :

—Entends-tu du bruit ? Je ne sais pas ce qui fait ce son là. Quelle vie, que d'être toujours ainsi exposé ; quand on s'endort on ne sait pas si on se réveillera vivant !

Un bon soir que nous venions de rencontrer quelques canots de *Pous*, (*) Dominique fit passer presque toute la nuit blanche à Benn. Il est vrai que lui et nous en avions souffert un peu aussi ; mais Dominique disait :

—C'est égal, si on peut s'en débarasser !

Benn était devenu si agité qu'un jour il faillit nous faire chavirer en descendant un rapide dans la Rivière-des-Français, mais Dominique disait toujours :

—C'est égal, on finira par s'en débarrasser.

Dominique Lacerte, tout en continuant à raconter des histoires de noyades, de scalpades et de crevades à Benn, à lui donner les noms de plus de deux cents voyageurs morts sous la griffe des ours ou le venin des serpents à sonnettes, Dominique avait préparé

(*) Nom que les *Bois-brûlés* et les *voyageurs* donnent à la nation des *Poutoatomis*.

son grand coup, pour le moment de la rencontre avec les canots qui descendaient, ce qui eut lieu sur le lac Huron.

Dès qu'on aperçut venir la flottille des canots de retour, on commença à chanter à tue-tête et Dominique se mit à faire des embarras avec les sacs placés près de lui et de Benn : il se levait, empêchait son voisin de nager, puis il mettait son aviron à *rembarrer* et cela assez souvent et assez longtemps pour que leur canot se laissât distancer par les autres, sans donner de soupçons à Benn.

Tout était convenu d'avance, afin de pouvoir mettre à exécution le complot préparé pour s'assurer de l'échange de notre homme. Au moyen de ce manège tous les canots des deux partis étaient rendus au rivage déjà depuis quelque temps, lorsque le canot dans lequel étaient Dominique et Benn arriva, et toute l'affaire était montée, lorsque ceux-ci mirent pied à terre.

—Comme vous avez l'air triste, tous vous autres, exclama Dominique en arrivant !

—Mon pauvre Dominique, dit un des voyageurs en s'avançant piteusement pour donner la main à son ancienne connaissance, ce n'est pas sans raison que nous sommes tristes ! Les Sioux, les Pieds-noirs, les Cœur-d'alène, les Nez-percé, les Tête-plate, les Sauteux, les Cris, les Maskégons et toutes les nations sauvages sont en guerre ; ils massacrent tout et on ne sait pas combien de nos compagnons ont péri, dans les différents postes. Vous ferez bien d'être sur vos gardes : on disait que ces brigands se proposaient d'attaquer le Fort William :..... s'ils le prennent vous courez de grands risques.

—Saccagé-Chien ! Mais comment faut-il s'y prendre, s'écria Benn ? Ils sont donc sans raison ces sauvages ?

—Sans raison ! répondit Dominique les larmes aux yeux, il peuvent te manger tout vivant..... Pour ma part, ajouta-t-il en parlant à l'oreille de Benn en confidence, je vas tâcher de faire un échange.

—Écoute, dit alors Benn en tirant Dominique à l'écart, si tu veux *m'échanger* aussi, tu n'en auras pas de regrets, je t'assure.

—Entends bien, répliqua Dominique, ne dis mot à personne : je connais les

voyageurs qui descendent, je vais aller arranger ça.

Il y avait un jeune sauvage abénaquis, élevé parmi les canadiens à Bécancourt, du nom de Metsalabaulet, qui désirait prendre un nouvel engagement ; Dominique se mit en rapport avec lui, et quand tout fut arrangé, il alla pousser l'épaule de Benn qui le suivit mystérieusement.

Les choses étant convenues entre les parties, ils se rendirent près du commis de la Compagnie, qui riait dans sa barbe comme un bossu de toute cette manigance, et là l'échange des engagements eût lieu.

La chose une fois réglée, Dominique se mit à chanter *vole, mon cœur, vole!* et la gaieté revint sur tous les visages, à la grande surprise de Benn qui ne pouvait, d'abord, s'expliquer ce changement subit : il finit cependant par comprendre qu'on s'était moqué de lui.

Quelques heures après on se séparait en se tournant le dos, comme on disait alors.

En partant, Metsalabaulet, que Dominique avait instruit de tout ce qui s'était dit et fait auparavant, cria à Benn :

—Tu n'as qu'à te marier avec une fille riche, à présent!

—Et toi, répondit Benn, que les ours déchirent ta maudite couenne noire!

Vous me croirez si vous voulez, mais la chose est arrivée comme Metsalabaulet et Benn se l'étaient dite. Un ours a entamé la peau de l'abénaquis, et comme je l'ai appris depuis, notre gros bêta de Benn a marié une fille riche.

Quant à ce qui est de Benn, je n'ai pas assisté à son mariage ; mais pour ce qui est de Metsalabaulet je l'ai vu en sortant des griffes de l'ours. C'était un beau garçon avant cette rencontre, depuis il n'est pas joli, je vous assure ; puisque nous en sommes sur le sujet, il faut autant que je vous raconte comment la chose est arrivée.

Nous étions en traite six hommes dans un canot avec un commis, et nous venions de camper sur le bord d'une rivière où nous devons demeurer quelques jours en attendant des sauvages. Au moment de notre arrivée un peu avant la brunante, Metsalabaulet avait remarqué les pistes d'un ours sur le sable ; il prit un fusil et, emmenant avec lui un jeune sauvage de seize à dix-sept ans qui faisait par-

tie de notre équipage, il se mit à suivre les traces de la bête.

Il commençait à faire brun, lorsqu'il surprit l'ours, au détour d'un petit rocher. L'animal se dirigeait vers un bouquet d'aulnaies voisin d'un ruisseau. Metsalabaulet tira son coup de fusil ; ce qui n'empêcha pas l'ours de continuer son chemin vers les broussailles.

Le chasseur crut cependant distinguer du sang sur la piste ; mais comme il n'était pas prudent de s'aventurer dans les branches avec un ours au moment où la noiceur prenait, Metsalabaulet s'en revint au campement avec son compagnon.

Le lendemain, dès qu'il fit jour, nos deux sauvages n'eurent rien de plus pressé que d'aller voir à leur ours. Il y avait en effet du sang sur la piste. Ils allaient entrer dans l'aulnaie, lorsque l'ours, blessé et furieux, s'élança dans la clairière, se précipita sur Metsalabaulet qui s'avancait le premier et le terrassa sous lui.

Le jeune sauvage, compagnon de Metsalabaulet, prompt comme l'éclair, en voyant son ami écrasé sous l'animal presque à ses pieds, dégaine son couteau, s'élança sur l'ours et joue si vite et si bien de sa lame dans le ventre et les côtés de la bête, qu'elle tombe morte en un instant.

Metsalabaulet était sauvé ; mais pas intact. L'ours lui avait labouré la figure avec ses griffes, lui traçant deux profonds sillons dans le front et la joue et lui crevant l'œil gauche. Quand il revint au campement il était horrible à voir. Il guérit facilement et promptement, comme c'est toujours le cas avec les sauvages ; mais les cicatrices restées de ses plaies et son œil crevé lui font un défigurement qui l'ont rendu célèbre parrai tous les voyageurs.

Je ne vous ferai pas au long l'histoire de tous mes voyages dans les Pays-d'en-haut que j'ai parcouru presque dans tous les sens ; car pendant tout le temps de mon engagement, je n'ai pas plus arrêté que l'eau qui coule, je vais me contenter de vous parler des principales choses dont j'ai été témoin.

J. C. TACHÉ.

(A Continuer.)

Histoire.

ESQUISSE HISTORIQUE

SUR

LES CORPORATIONS RELIGIEUSES.

BIENS DES JESUITES.

PAR

L'Abbé F. BONIN.

(Suite.)

VII.

Nouvelles preuves à l'appui du
Chapitre précédent.

ETTE vérité prouvée par l'expérience des siècles où il y avait beaucoup de communautés religieuses, a été développée parfaitement de nos jours par le célèbre Cobbett, dans sa 5e lettre sur la *Réforme d'Angleterre*. Je vais en mettre ici sous les yeux du lecteur des extraits qui ne pourront manquer de lui être agréables, vu qu'ils font très bien au sujet présent.

“ Il faut, dit-il, que la terre appartienne à quelqu'un; ceux qui en sont propriétaires, doivent avoir la distribution de ses revenus. Que si ces revenus sont principalement distribués entre le peuple, qui les produit par son travail, alors la communauté est heureuse; que si au contraire la plus grande partie de ces revenus est aliénée, si on les transporte à de grandes distances pour les dépenser parmi des gens tout à fait étrangers à leur production, la masse de la communauté doit inévitablement être malheureuse; et c'est alors qu'on voit s'élever des dépôts de mendicité et de casernes. Un des grands avantages des monastères était qu'une grande partie des revenus territoriaux du royaume étaient

“ dépensés là même où ils étaient produits. Les hôpitaux et autres établissements de ce genre avaient les mêmes résultats. Il y en avait de petits et de grands; et le nombre ne s'élevait pas à moins de vingt par Comté; de telle sorte, comme on voit, que la majeure partie du revenu territorial du pays s'écoulait immédiatement parmi la masse du peuple. Qui ne sait combien déchoit une paroisse dans laquelle le gentilhomme ou le grand propriétaire abandonne leurs terres pour aller s'établir ailleurs, et combien en souffrent les pauvres qui habitent cette paroisse? Il est généralement reconnu aujourd'hui que la non-résidence des membres du clergé et de la noblesse dans leurs propriétés est la source principale des maux qui affligent notre pays; et l'un des meilleurs arguments, que je sache, allégués en faveur de la rigueur de nos lois sur la chasse, c'est que cet exercice engage les nobles et les grands propriétaires à résider dans leurs terres. Quels heureux effets ne devaient donc pas avoir sur le bien-être des habitans des campagnes ces vingt monastères au moins qui existaient dans chaque Comté, et qui dépensaient constamment la majeure partie de leurs revenus sur les lieux mêmes? Si, par exemple, l'Irlande avait encore les sept ou huit cents monastères qu'elle comptait avant la réforme, elle serait riche et heureuse; on n'aurait dans ce malheureux pays ni typhus, ni famines périodiques; on n'y aurait pas cette loi atroce qui défend à tout paysan de sortir de sa maison depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever; on n'y connaîtrait point les capitaines Rock (nom imaginaire donné aux chefs d'insurrection en Irlande, et qu'eux-mêmes ne manquent jamais de prendre); il serait inutile d'y faire des projets pour empêcher le peuple d'augmenter en nombre, ni pour se débarrasser d'un excédant de population; et l'horrible pauvreté qui menace de faire un jour de ce pays un désert, un moyen de destruction de la puissance anglaise, y serait totalement inconnue.

“ Il faut nécessairement, venons-nous de dire, que les terres soient la propriété de quelqu'un. Maintenant la question est de savoir lequel est le plus avantageux à la communauté,

“ qu’elles soient possédées par des gens
 “ qui vivent et sont même obligés de
 “ vivre constamment au milieu de leurs
 “ propriétés, ou bien qu’elles appar-
 “ tiennent à des individus qui peuvent
 “ toujours vivre et vivront en effet le
 “ plus souvent loin du pays, et en dé-
 “ penseront par conséquent les reve-
 “ nus ailleurs.

“ Quelques-uns appellent les moines
 “ des bourdons ; mais en supposant
 “ même qu’il en fût ainsi, un bourdon
 “ en capuchon ne vaut-il pas tout au-
 “ tant qu’un bourdon en chapeau et en
 “ bottes ? Car je dois croire que par ce
 “ mot ces spirituels écrivains ont voulu
 “ désigner des gens qui ne travaillent
 “ pas. Mais je le demande ; est-il or-
 “ dinaire que les propriétaires travail-
 “ lent ? Le grand propriétaire laïque et
 “ sa famille dépense d’une manière
 “ inutile au peuple une bien plus
 “ grande partie de leurs revenus que
 “ ne le pouvaient faire les monastères.
 “ Mais à part la charité et l’hospitalité
 “ qu’on y exerçait, à part le droit que
 “ la masse du peuple avait en certains
 “ cas de partager directement ou indi-
 “ rectement leurs revenus, considérons-
 “ en maintenant ceux qui les habitaient
 “ comme propriétaires.

“ Tous les historiens s’accordent à les
 “ représenter comme des propriétaires
 “ humains, à dire qu’ils affermaient
 “ leurs terres à bas prix, et qu’ils fai-
 “ saient des baux à long terme ; de
 “ telle sorte qu’au rapport de Hume
 “ lui-même les fermiers se regardaient
 “ comme des espèces de propriétaires,
 “ et qu’ils avaient toujours soin de re-
 “ nouveler leurs baux bien avant qu’ils
 “ fussent expirés. D’ailleurs les moi-
 “ nes ne pouvant pas posséder de pro-
 “ priétés particulières, ni par consé-
 “ quent thésauriser, ni rien léguer,
 “ n’étaient que simples usufruitiers de
 “ leurs biens, vivant et dépensant leurs
 “ revenus en commun.

“ Les historiens nous assurent qu’ils
 “ étaient des propriétaires humains ;
 “ mais il était inutile de le dire, puis-
 “ qu’il fallait nécessairement qu’ils le
 “ fussent.

“ Combien notre nation ne se trou-
 “ verait-elle pas heureuse aujourd’hui
 “ d’avoir une telle classe de proprié-
 “ taires ! Quels cris de joie parmi nos fer-
 “ miers, si on pouvait les leur rendre
 “ dès demain pour les délivrer d’un
 “ seigneur avare et rapace, et de son

“ intendant encore plus avare et plus
 “ rapace !

“ Je vais encore considérer les insti-
 “ tutions monastiques sous un autre
 “ point de vue, peut-être le plus impor-
 “ tant de tous, je veux dire cette fixité,
 “ âme des bonnes mœurs et cause si
 “ puissante de la prospérité publique
 “ et particulière. Un monastère était,
 “ si je puis m’exprimer ainsi, un pro-
 “ priétaire qui ne mourrait jamais ; ses
 “ moissons et ses terres ne passaient
 “ jamais en d’autres mains ; ses fer-
 “ miers n’étaient par conséquent sujets
 “ à aucune de ces innombrables incer-
 “ titudes qui pèsent sur les autres fer-
 “ miers. Ses chênes n’avaient jamais à
 “ craindre la hache d’un héritier dissi-
 “ pateur, ni ses manoirs un change-
 “ ment de maître. Ses paysans nais-
 “ saient tous et étaient tous élevés sous
 “ ses yeux ; d’où il résultait qu’on at-
 “ tachait le plus grand prix à former
 “ leurs mœurs, et qu’on y donnait la
 “ plus sérieuse attention. Un monas-
 “ tère était dans une contrée un centre
 “ auquel venaient aboutir tous ceux
 “ qui avaient besoin de secours, de con-
 “ seils ou de protection ; il renfermait
 “ un corps d’hommes ou de femmes qui
 “ n’avaient jamais à penser à eux-mé-
 “ mes, qui possédaient la sagesse né-
 “ cessaire pour guider des gens sans ex-
 “ périence et assez de richesses pour
 “ venir au secours de ceux qui étaient
 “ dans le besoin. Hypocrites réforma-
 “ teurs, répondez-moi : quel bien a donc
 “ pu résulter du pillage et de la des-
 “ truction de ces nobles établissements ?

“ Il me reste à considérer les monas-
 “ tères sous un dernier point de vue,
 “ c’est-à-dire, comme une ressource tou-
 “ jours offerte aux cadets et aux filles
 “ nobles, et comme un moyen pour le
 “ gouvernement de résister à leurs cla-
 “ meurs et à leurs insatiables besoins.
 “ Il ne peut pas y avoir d’aristocratie
 “ utile, si le gouvernement n’a pas
 “ les moyens d’empêcher ce corps de
 “ tomber dans le mépris, qui est et doit
 “ toujours être inséparable de la noble
 “ misère. On m’objectera peut-être ici
 “ qu’il serait facile de se passer d’un tel
 “ corps ; mais je prie de remarquer que
 “ c’est tout à fait une autre question.
 “ Le fait est que nous en avons un ;
 “ que nous l’avons depuis plus de mille
 “ années, à l’exception d’un court es-
 “ pace de temps au bout duquel nos
 “ ayeux le reprirent encore de bon

"cœur ; et je répéterai d'ailleurs dans
 "cette occasion ce que j'ai déjà dit
 "mainte et mainte fois : nous perdrons
 "beaucoup plus à nous débarrasser de
 "notre aristocratie. Puisque nous
 "avons une aristocratie, il faut néces-
 "sairement que d'une manière ou d'une
 "autre nous pourvoyions à ce que les
 "branches puisnées de ce corps ne tom-
 "bent pas dans le mépris inséparable
 "de la pauvreté. Dans les temps ca-
 "tholiques les Couvens nous épar-
 "gnaient ce soin en accueillant dans
 "leur sein un grand nombre de nobles
 "des deux sexes ; les pensions et les
 "sinécures étaient donc entièrement
 "inutiles, et par suite les taxes moins
 "élevées. Ces secours n'humiliaient
 "nullement ceux qui en étaient l'objet,
 "et n'occasionnaient parmi le peuple ni
 "mécontentement, ni murmures, parce
 "qu'ils n'étaient pas attachés à son la-
 "beur. Un autre avantage de cette
 "manière de pourvoir les branches ca-
 "dettes de la noblesse, c'était de mettre
 "le pouvoir à l'abri du danger de don-
 "ner des places à des personnes indi-
 "gnes de les remplir. Elle tendait
 "en même temps à empêcher la trop
 "grande multiplication des familles no-
 "bles et à les rendre par conséquent
 "moins dépendantes de la couronne
 "en les mettant à même de se passer
 "de l'assistance du pouvoir pour ceux
 "de leurs proches qui étaient
 "malheureux, et enfin à rendre le peu-
 "ple d'un autre côté moins dépendant
 "de la noblesse qu'il ne l'est aujour-
 "d'hui.

"Qu'on me permette encore quel-
 "ques réflexions sur ce sujet ; aussi
 "bien trouvent-elles ici tout naturelle-
 "ment leur place. Les moines bâtis-
 "saient et écrivaient pour la postérité.
 "Il résultait de cet esprit de fixité et
 "de continuité, qui présidait à leurs
 "institutions, que dans toutes leurs
 "entreprises on faisait toujours abs-
 "traction du temps. Dans leurs cons-
 "tructions et dans leurs plantations ils
 "donnaient le généreux exemple d'une
 "bienveillante sollicitude pour les plai-
 "sirs, la gloire, les richesses et la puis-
 "sance des générations à venir. Tout
 "ce qu'ils exécutaient, leurs jardins,
 "leurs réservoirs, leurs fermes, tout
 "était également bien fait. Dans toute
 "leur économie on entrevoyait un but
 "constant, celui d'embellir leur pays,
 "d'en faire un objet d'orgueil pour

"leur nation et de la rendre vraiment
 "grande et puissante. "Charles-Quint,
 "dont l'œil pénétrant perceait dans l'a-
 "venir, avait donc raison de dire que
 "Henri VIII, en s'emparant des biens
 "des monastères, avait tué la poule, qui
 "pondait des œufs d'or."

VIII

**Il y a deux sortes de Pouvoirs qu'il
 ne faut pas confondre.**

J'ai dit que les biens des commu-
 nautés religieuses, quoique consacrés à
 Dieu, restaient néanmoins, quant à la
 substance, soumis à la juridiction de
 la puissance civile, et que c'était à elle
 de régler la manière dont ils devaient
 être vendus, cédés, etc. ; mais que,
 quant à leur emploi, ils étaient sous la
 juridiction de la puissance spirituelle.
 Je vais éclaircir ceci davantage.

La propriété, n'en doutons pas, a
 précédé l'établissement du premier
 trône du monde, et c'est pour elle
 qu'ont été faites toutes les lois civiles.
 L'autorité des rois qui ont succédé aux
 titres et aux devoirs des pères de fa-
 mille est, comme tous les autres pou-
 voirs, soumise à cette règle invariable
 dictée par Dieu même ; et c'est aux
 Souverains, comme à leurs sujets, qu'il
 a été dit : "Tu ne prendras point le bien
 d'autrui." Il y a donc dans la société
 civile deux sortes de pouvoirs qu'il ne
 faut jamais confondre, qui ont chacun
 leur objet et leur but, et dont l'inter-
 vention a souvent causé les malheurs
 de l'humanité. La première est la
 puissance des propriétaires, le droit de
 jouir de tout ce qui leur appartient, et
 notamment du sol qu'ils ont cultivé,
 avec la confiance de le transmettre à la
 postérité. L'autre puissance est celle
 du gouvernement, genre de propriété
 qui par elle-même ne produit aucune
 jouissance que celle du bien qu'elle
 procure aux autres, et qui n'est elle-
 même que le droit de gouverner joint
 au devoir de conserver.

Il est de la nature de la propriété
 que le maître en fasse ce que bon lui
 semble, toujours conformément à la
 justice et à la raison et aux lois gé-
 nérales de l'Etat. C'est pour contenir les
 particuliers dans ces bornes qu'est éta-
 blie la puissance publique. Or consacrer
 son bien à la gloire de Dieu ou à
 l'avantage de la société civile est incon-

stablement bon, juste et raisonnable. Ainsi toute autorité étant établie pour faire le bien et aider les particuliers à le faire, ni la puissance spirituelle, ni la puissance civile ne peuvent empêcher un particulier de faire des fondations : ce serait aller contre la fin pour laquelle elles sont établies, qui est le bien de la Religion pour la première, et celui de l'État pour la seconde. Cependant comme dans une famille bien réglée c'est au père d'examiner et de permettre ce qui est utile à la famille : ainsi c'est à la puissance publique dans l'Église qu'il appartient d'examiner si la fondation qu'on propose est avantageuse ou non à la Religion, et de la permettre ou de s'y opposer, et c'est à la puissance publique dans l'État d'examiner si la fondation qu'a envie de faire un citoyen, est utile ou non au bien de la société, et de la permettre ou de l'empêcher.

Les raisons pour lesquelles les deux puissances peuvent et doivent même s'opposer à une fondation, sont lorsque le fondateur violerait la loi naturelle ou divine, par exemple, si ayant des enfans, il les déshéritait sans qu'ils l'eussent mérité, pour donner ses biens à l'Église ou à l'État, si ayant des dettes il frustrait par là ses créanciers, etc.

IX

Effet civil des Lettres Patentes.

J'ai dit qu'une corporation civile était comme être moral et jouissait des droits de citoyen, dès l'instant que le chef de l'État lui accordait des lettres patentes : mais que la corporation religieuse, après avoir reçu de la puissance spirituelle l'existence comme être moral dans l'Église, avait besoin d'obtenir du Prince des lettres patentes, pour pouvoir posséder des biens nécessaires à sa fin, et jouir des droits de citoyen. C'est ce qu'il faut développer un peu plus ; car on a tellement depuis plus d'un siècle perdu ou confondu les vraies idées des choses, qu'il faut expliquer aujourd'hui et prouver ce que le simple bon sens faisait autrefois comprendre à tout le monde. Des gens, trop zélés pour la gloire de l'Église, regardent comme une servitude honteuse que les communautés religieuses soient obligées d'obtenir la permission de l'autorité civile pour posséder des biens. D'autres, don-

nant dans un excès contraire soutiennent que la puissance civile est tellement indépendante de la puissance spirituelle qu'elle peut à son gré donner ou refuser son approbation aux communautés religieuses pour ce qui la regarde ; que c'est une faveur de sa part, et que par cette approbation la corporation devient tellement son sujet qu'elle peut faire de ses biens ce que bon lui semblera. On introduit le désordre et la confusion dans le monde, si on ne conserve à chaque puissance sa juridiction. Marchant donc entre ces deux opinions extrêmes je tâcherai d'exposer ici des principes propres à réunir les deux partis, qui sans doute veulent chacun le bien, mais le veulent mal.

Il faut chercher le fondement solide des États dans la vérité, qui est la mère de la paix ; et la vérité ne se trouve que dans la vraie Religion. Or qu'enseigne la vraie Religion sur les lois ? Recontons le grand Bossuet ; c'est lui qui va répondre. " Toutes les lois, " dit-il dans le premier livre de sa Po- " litique Sacrée, (art. 4, proposit. 2.) sont " fondées sur la première de toutes les " lois, qui est celle de la nature, c'est-à- " dire sur la droite raison et sur l'équi- " té naturelle. Les lois doivent régler " les choses divines et humaines, pu- " bliques et particulières, et sont com- " mencées par la nature, selon ce que " dit Saint Paul : *Que les gentils, qui " n'ont pas de loi, faisant naturellement ce " qui est de la loi, se sont une loi à eux- " mêmes, et montrent l'œuvre de la loi écrite " dans leurs cœurs par le témoignage de " leurs consciences, et les pensées intérieures " qui s'accusent mutuellement et se défendent " aussi l'une contre l'autre.* Les lois doi- " vent établir le droit sacré et profane, " le droit public et particulier, en un " mot, la droite observance des choses " divines et humaines parmi les citoyens " avec les châtimens et les récompenses. Il faut donc avant toutes choses " régler le culte de Dieu. C'est par où " commence Moïse, et il pose ce fonde- " ment de la société des Israélites. A " la tête du Décalogue on voit ce pré- " cepte fondamental : *Je suis le Seigneur ; " tu n'auras point de Dieux étrangers, etc.* " Ensuite viennent les préceptes qui " regardent la société : *Tu ne tueras " point ; tu ne déroberas point, et les " autres.* Tel est l'ordre général de " toute législation."

Que suit-il de là ? Que le bon ordre ne se conserve spécialement que par l'observation du droit naturel et du droit des gens, et que le Prince, destiné à maintenir le bon ordre, doit exiger qu'on respecte ces lois. Mais le bon ordre spirituel dépend aussi essentiellement de la pratique des lois naturelles, gravées de Dieu même dans le cœur de l'homme ; la puissance ecclésiastique destinée à maintenir le bon ordre spirituel doit donc aussi faire observer ces lois. Ainsi : la puissance séculière peut aussi faire en ce genre des lois semblables aux lois ecclésiastiques, mais elle ne peut troubler l'Église dans l'intimation et l'exercice de ses lois. La base des lois ecclésiastiques et des lois civiles est donc la même ; elles ne diffèrent qu'en ce que les unes ont pour but le bien spirituel des hommes, et les autres le bien temporel de ces mêmes hommes. Et le bien temporel ou le bon ordre civil ayant pour fin dernière le bien spirituel, l'Église ne doit jamais troubler ni détruire ce bien, mais le maintenir.

C'est sur ce principe qu'est fondée la nécessité des lettres patentes pour les communautés religieuses de la part du chef de l'État civil. Le but de la puissance civile étant le bon ordre parmi les citoyens, diviser la terre à chacun, régler la manière dont les particuliers se transmettront réciproquement leurs portions, imposer aux propriétaires des contributions pour la subsistance des gouvernans et subvenir aux frais nécessaires pour l'administration des affaires publiques, est incontestablement de son ressort ; et quiconque est citoyen, lui est conséquemment soumis en ces points. C'est principalement à raison de la portion de terre qu'on possède, que le gouvernement civil a sur les habitans, non un droit de propriété, mais une propriété de juridiction. En effet dans tout pays des lois touchant la division, la vente, cession, transmission des terres découlent toutes les autres lois. De là vient qu'en changeant ces lois territoriales l'on change et l'on boalverse les États.

(A continuer.)

ESQUISSE HISTORIQUE

VICTORIA.

(AUSTRALIE.)

I.

Histoire des premiers jours de l'Australie.



Le Capitaine James Cook et l'équipage du navire *Endeavour* furent les premiers Européens qui aperçurent en 1770 la terre comprise dans les limites de Victoria.

Le Capitaine Cook n'essaya même pas de mettre le pied à terre, mais continua sa route à la recherche d'autres découvertes. En 1788 le Capitaine Arthur Phillip, R. N., fonda la première colonie en Australie, à Botany Bay. Une dizaine d'années après deux officiers, George Bass et Matthew Flinders, tentèrent l'exploration de la côte, et leurs efforts résultèrent dans la découverte de Western Port Bay et de Bass's Straits.

Deux ans plus tard, le Lieutenant James Grant fit le voyage de l'Angleterre à Sydney dans une brigantine armée, le *Lady Nelson*, longea la côte de Victoria, et autres côtes, où il remarqua une anse et le Cap Liptrap. Le Lieutenant John Murray, cependant, fut le premier qui explora les côtes de Port Phillip Bay et qui pénétra les "Heads" dix jours avant Flinders qui avait été nommé commandant en 1802. Dans la même année Charles Grimes, Inspecteur de la colonie "New South Wales" visita les côtes du Port Phillip Bay et trouvant une rivière coulant dans la Baie, appelée par les natifs Yarra Yarra, en côtoya les rives un peu plus haut que l'endroit où se trouve maintenant la belle ville de Melbourne. Ce ne fut qu'au mois de Janvier 1877 que sa première carte fut découverte dans le bureau de l'inspecteur, à Sydney, et que le nom de "Père de la colonie" lui fut accordé.

Une expédition commandée par le Lieutenant Colonel David Collins, en 1803, essaya de coloniser le territoire de

Port Phillip. En 1824 les explorateurs Hume, Hamilton et Hovel voyagèrent par terre de Sydney à Port Phillip et découvrirent la rivière Goulburn et Corio Bay.

En 1837 les Sieurs Henty, négociants de Launceston, Tasmanïa, effectuèrent une colonie permanente à Portland Bay. L'année suivante John Batman se mit à la tête d'une expédition pour aller de Tasmanïa à Port Phillip, et par arrangement avec les principaux chefs natifs s'assura à lui et à ses héritiers 600,000 acres de terre. Une autre expédition se mit en route sous la direction de John Pascoe Fawcner. Cette expédition était équipée par un petit nombre de résidents de Van Dieman's Land et mena à d'importants résultats. Ces explorateurs entrèrent dans la Rivière Yarra Yarra et le 28 Août attachèrent leur navire à un arbre en face de l'endroit où se trouve maintenant Melbourne. D'autres découvertes s'ensuivirent accomplies en 1836 par Sir Thomas Mitchell, Inspecteur-Général de New South Wales, qui donna le nom d'Australia Felix à la contrée qu'il avait explorée. Les récits qu'il donna de la richesse du sol causa beaucoup d'excitement non seulement à Sydney et à Van Dieman's Land mais en Angleterre.

Des troupeaux de bétails et de brebis arrivées par terre de New South Wales occupèrent aussitôt les meilleures parties du territoire. On employa tout ce qu'on pût trouver de bateaux pour transporter les passagers et les provisions de Van Dieman's Land, et quelques temps après, des navires pleins d'émigrants commencèrent à arriver du Royaume Uni qui formèrent le premier anneau de la chaîne d'heureuses circonstances qui ont établie Victoria comme la première des colonies du groupe Australien.

II.

Situation Géographique.

La colonie de Victoria est bordée au nord par New South Wales, et au sud par l'Océan du sud et Bass's Straits. La longueur de l'est à l'ouest est de 420 milles et la largeur du nord au sud de 240 milles.

La colonie est divisée en deux parties, nord et sud, par une chaîne de montagnes connues sous le nom de chaînes de division, qui longe presque toute la longueur de la colonie de l'est à l'ouest à une distance de soixante à soi-

xante-dix milles de la mer. La partie orientale de cette chaîne est nommée les Alpes Australliennes, et la partie occidentale, les Pyrenées. Là se trouve la principale source des fleuves du pays.

Les rivières Yarra, Goulburn et un ou deux des fleuves de Gippsland, ne sont pas navigables, excepté par bateau, hors le Murray qui est le plus grand fleuve de l'Australie. On trouve de nombreux lacs d'eau salée et d'eau fraîche.

III.

Climat et Météorologie.

La position géographique de Victoria, qui se trouve entre 34 et 39 de latitude Sud et 141 et 150 de longitude Est, rend le climat le plus doux et le plus égal des colonies Australliennes. Il y fait plus chaud en été qu'en Tasmanïe, et plus froid en hiver qu'en New South Wales, Queensland, ou South Australia, mais on n'y souffre ni des brouillards, ni du froid de la Tasmanïe, ni des grandes chaleurs des trois autres colonies. Il est vrai qu'on y ressent de temps en temps des vents chauds qui soufflent du nord, et qui, apportant des nuées de poussière brûlent la végétation, dessèchent les fruits sur les arbres et produisent une grande langueur, tant dans les êtres humains que dans les animaux. Ces vents tellement redoutés par les nouveaux arrivés, ne sont certainement pas si fréquents et si sévères qu'on le suppose. Ils durent d'un jour à trois, quand généralement ils sont dispersés vers la soirée par un fort vent du sud accompagné de tonnerre, d'éclairs et de pluie qui éclairent bientôt l'atmosphère opprimé. Ces vents bien qu'incommodes pour le moment produisent de bons effets, détruisent tout germe organique soit animal ou végétal. Il y a aussi de temps en temps des sécheresses de longue durée, mais bien que sévères et fréquentes elles ne produisent pas d'effets désastreux. On peut dire qu'en général le climat est beau et sain.

IV.

Population.

Malgré le fait que la colonie de Victoria est beaucoup plus petite que les autres colonies, sur terre ferme, la population, estimée en Juin 1877, est de 849,031 âmes. Elle est égale aux trois quarts de toutes les autres. Beaucoup des

habitants de Victoria viennent de différentes parties du monde et la proportion relative des différentes nationalités a naturellement changé de temps en temps. Les étrangers étaient en proportion de 5 pour cent, du total; mais du chiffre de 37,315, somme totale d'étrangers, 17,826 étaient Chinois, c'est-à-dire un sur chaque 41 de la population.

Les Allemands chiffre 9,264, ou 1 sur chaque 74 : les Américains, 2,423. Il y a toujours eu une disproportion des deux sexes à Victoria, cependant elle n'est plus aussi grande maintenant que dans les premiers jours de la colonie. Parmi les étrangers, les Français comptaient 37 femmes sur chaque 100 hommes; les Allemands 35 sur 100; les Chinois 1 sur 578. En 1876 le nombre d'aborigènes, à Victoria, comptait 632 hommes contre 435 femmes : total, 1,067. Dans les premiers temps de la colonie de Port Philip, les aborigènes comptaient 5,000, et lorsque Victoria devint une colonie indépendante, en 1851, le nombre assuré était des 2,693.

À peu près le 6-7ème de l'étendue de Victoria est inclu en districts municipaux, et 39-40ème des habitants de la colonie jouissent d'un gouvernement séparé.

V.

Constitution, Finance, Armée et Marine.

Le Gouvernement de Victoria est pour ainsi dire le même que celui de la Grande Bretagne. La différence étant que le pouvoir royal est ici délégué à un Vice-roi. Tout en obéissant aux mêmes règles et à la même autorité.

Victoria possède son Conseil Législatif, correspondant à la chambre des Pairs et des Communes en Angleterre, tout en exceptant les privilèges des Pairs. Les officiers du Parlement occupent la même position que ceux de la Chambre des Lords et des Communes, nommant leurs fonctionnaires. Le Conseil Exécutif se compose du Gouverneur et des Ministres de l'heure, qui sont à la tête des différents départements et responsables seulement au Parlement. Les fonctions de l'assemblée est de présenter les actes, puis de les transmettre au conseil qui, ayant sinon, les mêmes formes, a le pouvoir d'accepter, de refuser, etc. Le conseil a cependant le pouvoir de refuser ces actes "in globo" et le Gouverneur celui de dissoudre le Parlement. Avant

de devenir loi, tout acte doit être signé par le Gouverneur au nom de Sa Majesté la Reine.

Il y a droits de douanes, impôts de quayage, droits de ports, péage, brevets.

Le revenu de l'année 1876 s'éleva à £4,512,261 2s. 3d. La dépense fut de £4,363,574 10s. 9d. La dette publique de Victoria est de £18,696,201 18s. L'intérêt est de 4-8 pour cent.

L'armée de Victoria consiste d'un corps d'artillerie (payé) et d'une brigade marine formée lors de la retraite des troupes impériales—d'une garde nationale établie en 1865. Les hommes de l'artillerie jouissant d'une bonne réputation, sont admis aux rangs de la police, des gardiens de prisons, selon les occasions. Le nombre de la force locale (payée) est de deux officiers, cinq sergents, hommes 130; total 137. La garde nationale est un beau corps, et les membres ont montré beaucoup de zèle; le total est de 4,015.

La marine se compose du "Cerberus" long de 235 pieds et de 2,107 tonneaux et le navire "Nelson," 220 pieds 2,736 tonneaux. Le "Cerberus" a équipage de six officiers; total, 82. Le "Nelson" cinq officiers; total 37. Le "Cerberus" et le "Nelson" sont munis en tout de 52 canons. Les armes dans la possession des forces marines sont de 50 fusils Martini-Henry; 22 sea, service rifles; 43 Enfields; 18 Général Hays; 24 revolver de Deane et Adams et 119 fusils divers; total 480. La dépense des défenses en général pendant les derniers 21 ans, a été de £2,073,874.

L'année dernière, Sir William Jervois et le Colonel Scratchley, hommes éminents parmi les autorités du génie militaire, ont rigoureusement examiné les défenses de Port Phillip, et ont recommandé un système de fortifications qui leur permettrait de résister à une flotte envahissante. Rien que les circonstances aient jusqu'à présent empêché les autorités de suivre strictement la recommandation de ces messieurs, ils ont commencé à protéger l'entrée de notre Baie par la construction de fortifications qui formeront une partie du système pour la défense de nos côtes.

La police de Victoria consiste de 1,030 hommes. En 1876 la dépense totale pour le maintien de la police et des prisons a été £260,788 17sh. et 6d.

(A continuer.)

POUR L'ÉLEVATION.

(EN SOL MAJEUR.)

Par A. MINÉ.

Andante

Pedale.

The musical score is written for piano and consists of five systems of music. The first system is marked 'Andante' and includes the instruction 'Pedale.' The second system includes a dynamic marking 'p'. The fourth system includes the instruction 'TIREZ' followed by a circled number '4'. The score is written for piano with treble and bass staves.

Musical notation for the first system, featuring a treble and bass staff with various notes and rests.

Poussez (4) P

Musical notation for the second system, continuing the piece with more complex rhythmic patterns.

1^{re} Volta.

FIN.

Musical notation for the third system, concluding the piece with a final cadence.

pp

Beaux-Arts.

ÉCOLE
DES
ARTS et MÉTIERS,
DE QUÉBEC.

Première Exposition.



ÉCOLE des ARTS et MÉTIERS de la cité de Québec vient d'obtenir un bien grand succès, succès visible, palpable, et que tout ami de l'art a pu constater *de visu*, lors de l'exposition des Dessins, dans l'édifice du Marché Montcalm, au mois d'avril dernier.

On est vraiment étonné des progrès qu'ont faits les élèves, dans cinq mois seulement d'étude, à deux cours par semaine.

L'exposition se devisait comme suit :

Dessins d'ornements, d'après plâtre ; de paysage et à main levée, professeur M. Eugène Hamel, artiste.

Dessins de mécanique, professeur M. John Campbell, ingénieur.

Dessins linéaires, professeur M. Elzéar Charest, architecte.

Environ 125 élèves, âgés de 13 à 45 ans, ont fréquenté l'école assidûment. La plupart, presque tous, sont ouvriers en menuiserie, architecture ou exerçant d'autres métiers, et n'avaient jamais reçu une seule leçon de dessin, et c'est en cela que la perfection qu'ils ont atteinte étonne et fait l'éloge de leurs professeurs.

Afin que les visiteurs puissent se rendre compte plus facilement des progrès des élèves, on a eu l'heureuse idée de mettre en évidence le premier et le dernier dessin de chacun d'eux. Donnons ici les noms de ceux qui se sont le plus distingués.

On remarquera que quelques noms se répètent dans les diverses branches

de l'art dessinateur, ce qui accuse chez ces élèves des dispositions générales.

Dessins d'ornements ou d'après plâtre.—MM. Dérome, (menuisier,) Victor Dérome, Tanguay, Edmond Patry, Tardivel (fils du peintre) Tranquille, Elzébert Patry, J. A. Bélanger et J. N. St.-Pierre (4 tableaux des mieux réussis).

Dessins de paysage.—MM. S. H. Wiggs, E. C. Dorion, (fils de l'ex-trésorier) J. N. St.-Pierre, Davidson, Rousseau, Feuilletéau.

Dessins à main levée.—MM. Langlois, Lambert, Lachance, Rowan, Timmons, Delaney, St.-Michel, Boivin, (13 ans ;) H. C. Bellew, Elzébert Patry, Simard, Pierre Gouge, Lafleur, V. Dérome, Mercier et G. A. Lavoie.

Dessins de mécanique.—MM. Petitclerc, Labadie, S. W. Stewart, J. E. Roy et Jean Julien.

M. Petitclerc a deux dessins représentant une machine à vapeur verticale, construite par Lecouteur, français, et un marteau-pilon à vapeur d'une exécution remarquable.

Dans les dessins linéaires, il y a également de beaux résultats. Somme toute, ces succès ont dépassé toute attente et prouvent que les brillants professeurs sur qui en rejallit toute la gloire, n'ont épargné ni peine, ni patience et ont su enseigner d'après les plus sûres méthodes. Qu'ils nous permettent de les féliciter bien sincèrement ainsi que les intelligents et laborieux élèves qui ont déployé tant de persévérance et si bien mis à profit les leçons qu'ils ont reçues.

Nous espérons que l'hiver prochain un plus grand nombre d'élèves, encouragés par ce bel exemple, fréquenteront cette école, qui a l'avantage d'être gratuite.

Pensées.

DEVOIRS ENVERS LE PROCHAIN.—Que votre langue ne connaisse pas plus le serment que le mensonge, et que votre amour pour la vérité vous fasse garder vos paroles aussi inviolables que si elles étaient accompagnées du serment.

Mgr. GAUME.

L'AMITIÉ.—Malheur à celui qui trahit la confiance de son ami ! car il profane ce qu'il y a de plus intime dans le cœur de l'homme et de plus sacré dans l'amitié.

JOSEPH DE MAISTRE.

Archéologie.

MONUMENTS RELIGIEUX.

“ La Judée est le seul pays de la terre qui retrace au voyageur le souvenir des affaires humaines et des choses du ciel, et qui fasse naître au fond de l'âme par ce mélange, un sentiment et des pensées qu'aucun autre lieu ne peut inspirer.”

CHATEAUBRIAND.

La Grotte du Lait à Bethléem.



PEU de minutes du couvent des franciscains se trouve, vers le sud, la grotte du lait, (*crypta lactea*), elle porte ce nom, d'après une tradition locale, parce que Marie, effrayée de la persécution d'Hérode, aurait perdu son lait et que c'est dans cet

asile paisible qu'elle l'aurait récupéré. Toutes les femmes des environs de Bethléem, juives, chrétiennes et musulmanes, ont une telle dévotion pour cette grotte, qu'on en trouve toujours qui viennent y prier. La roche dans laquelle se trouve la grotte est une craie blanche et friable; on la réduit facilement en poudre et on en fait de petits pains, fort en vogue en Terre-Sainte: les étrangers en emportent chez eux comme objets de dévotion. C'est une dévotion très-ancienne; car St.-Augustin et St.-Grégoire, évêque de Tours, nous apprennent que, de leur temps, on envoyait de ces petits pains par tout le monde pour la guérison des malades. La Grotte du lait, primitivement petite, est maintenant grande; tant les chrétiens de tous les siècles ont emporté de parcelles de ses parois.

L'entrée de la grotte est vers le nord; on y descend par un escalier qui a 18 degrés; les parois du rocher sont sans ornement. Elle mesure à peu près quinze pieds de longueur, neuf de

largeur et huit de hauteur; sa forme est irrégulière. Le plafond est soutenu par sept colonnes: il n'y pénètre un peu de clarté que par la porte et par de petites ouvertures pratiquées dans le roc.

COUTEAUX DE 3,300 ANS.

Nous dirons un mot, aujourd'hui, des vieux couteaux de Silex, assurément les vétérans de la coutellerie, que l'abbé Richard a retrouvés dans le tombeau de Josué.

Nous lisons, dans la Vulgate, au livre de Josué, XXIV, 29 et 30: “Après cela Josué, fils de Nun, serviteur du Seigneur, mourut âgé de cent-dix ans: et ils l'ensevelirent dans la terre qui était à lui à Thamnath-Saré, qui est située sur la montagne d'Ephraïm, vers le septentrion du mont Gaas.”

Les *Septante* donnent ce détail que les couteaux de pierre, avec lesquels Josué avait circoncis son peuple, après le passage du Jourdain, furent mis dans son tombeau.—Or, Josué reçut l'ordre de Dieu de circoncir son peuple l'an 2553 du monde, soit 1451 ans avant J.-C.; ces couteaux de silex ont donc, au moins, 3330 ans.

Ce fut en 1863 que M. Guérin découvrit le tombeau de Josué. M. de Saulcy le visita le 23 décembre de la même année. Il en donne la description et le plan dans son ouvrage: *Voyage en Terre-Sainte*. Dès lors, on se dit que les couteaux dont parle les *Septante* devaient se retrouver. Le savant abbé Moigno pria l'abbé Richard, qui partait pour la Terre-Sainte de ne pas revenir en Europe avant d'avoir retrouvé les fameux couteaux. L'abbé Richard accepta volontiers cette mission scientifique, et il en rendit compte par une lettre en date du 10 juin 1870, qu'il adressa de Beyrouth (Syrie) à l'abbé Moigno. Nous citons:

“Après avoir visité les plaines de Jéricho, j'ai voulu voir le tombeau de Josué, et le 3 juin dernier, en compagnie de M. l'abbé Pasal, prêtre du Patriarcat de Jérusalem, et d'un scheik du village d'El-Birzeih, j'y ai trouvé des couteaux en silex en grand nombre. Ils étaient mêlés à la terre dans les casiers ou couloirs de la chambre funéraire, et dans les débris dont la chambre funéraire elle-même

“ s'est remplie, à la suite des violations
 “ et des recherches dont ces tombeaux
 “ ont été l'objet depuis des siècles. Les
 “ casiers ou niches, au nombre de
 “ quinze autour de la chambre, sont
 “ très-étroits, une bière ordinaire devait
 “ les remplir. On ne peut donc y péné-
 “ trer qu'en se couchant ; c'est mon
 “ mouk्रे que je chargeai de cette opé-
 “ ration. Il a retiré, particulièrement
 “ des cases du côté *Est*, beaucoup de dé-
 “ bris de poteries, et parmi ces débris,
 “ des silex.

“ Leurs formes semblables ont vive-
 “ ment piqué ma curiosité : ce sont
 “ presque tous des couteaux. J'en ai
 “ trouvé ensuite dans les terres et pier-
 “ railles qui encomrent la chambre
 “ funéraire, en dehors de la chambre,
 “ sous le vestibule et devant le vesti-
 “ bule. Partout où j'ai reconnu des
 “ déblais extraits des tombeaux, j'ai
 “ trouvé des couteaux de pierre...

“ On peut, en outre, affirmer que ces
 “ silex ont beaucoup de ressemblance
 “ avec ceux trouvés dans les plaines du
 “ Jourdain : je suis convaincu de leur
 “ identité.”

L'abbé Moigno, dont le monde sa-
 vant apprécie la profonde science,
 ajoute les réflexions suivantes, après
 avoir cité cette lettre : “ Voici donc
 qu'un des faits historiques les plus sin-
 guliers de la Bible a reçu la confirma-
 tion la plus éclatante, et que nous en-
 trons en possession de silex taillés, il y
 a 3550 ans, plus vieux bien certaine-
 ment, nous le prouverons jusqu'à l'évi-
 dence, que les silex taillés de la vallée
 de la Somme ou des grottes d'Aurignac.
 Qui sait même si le spectroscope ma-
 nié par des mains aussi habiles que
 celles de M. Sorby ne nous démontrera
 pas la présence, sur quelques-uns de
 ces silex, *du sang de la circoncision.* ”

Le 2 août 1871 l'Association britan-
 nique pour l'avancement des sciences
 se réunissait à Edimbourg. Le savant
 abbé Moigno y fut invité, et lui-même
 invitait l'abbé Richard, de retour en
 Europe, à l'accompagner. Celui-ci par-
 tit avec ses précieux couteaux histori-
 ques et exposa, dans une des séances
 de l'illustre assemblée, sa magnifique
 découverte.

Biographies.

Galerie des Hommes Illustres.

M. DE MONTYON.



HAQUE année, avant
 de prendre ses vacan-
 ces, l'Académie fran-
 çaise décerne des prix,
 fondés par M. le ba-
 ron de Montyon, pour
 récompenser — disons
 mieux, — pour hono-
 rer les personnes qui
 ont rendu un grand
 service à leurs sem-

blables, dans quelque genre que ce
 soit, qui ont surtout montré la plus
 grande persévérance dans l'accomplis-
 sement d'un devoir qu'elles s'étaient
 imposé. L'Académie a encore une belle
 tâche à remplir, celle de choisir parmi
 les livres les plus moraux et les plus
 utiles publiés dans le courant de l'an-
 née. M. de Montyon a donné ici des
 preuves de sa générosité éclairée en
 encourageant dignement les littéra-
 teurs consciencieux qui méprisent les
 succès populaires et consacrent leur
 talent et leurs veilles au développe-
 ment des grandes choses, à la destruc-
 tion des mauvaises.

Il ne fallait rien moins que les lu-
 mières d'un aréopage aussi illustre
 pour choisir avec discernement le plus
 méritant entre tous et toutes, et quoi-
 que les gens vertueux joignent à leurs
 autres perfections la modestie, l'Acadé-
 mie met tant de zèle dans ses recher-
 ches, qu'elle sait trouver cette perle
 qui se cache avec tant de soin.

La presse manquerait à sa mission
 si elle ne rendait un hommage à cet
 homme de bien, à qui l'humanité dut
 tant pendant sa vie et dont les bien-
 faits survivent à leur auteur.

Quelques détails de cette vie pein-
 dront mieux l'homme que ne pour-
 raient le faire les phrases les plus élo-
 gieuses. On verra dans les lignes qui
 suivent qu'il fut aussi grand citoyen
 que philosophe éclairé.

I.

M. le baron de Montyon est né en 1732, c'est-à-dire à une époque de frivolité où l'on croyait assez généralement qu'il suffisait d'avoir un nom noble et de la fortune pour être exempt d'utiliser sa vie, de payer par ses travaux la part de bien-être que les siècles passés nous donnent à tous quand nous venons au monde, et que nous devons laisser à nos descendants, augmentée de tous les progrès que l'esprit humain a pu accomplir pendant la vie d'une génération.

Il pensa, bien jeune encore, que l'homme favorisé par la naissance ne pouvait se faire pardonner les immenses avantages dont il jouissait, cette inégalité dans la répartition des biens, cette grande place qu'il occupait au soleil, qu'en se constituant l'administrateur de sa fortune, en l'employant à encourager les bons, à venir en aide aux faibles pour les empêcher de devenir mauvais, et en mettant son intelligence et ses talents au service de la nation.

Dans ce but, M. de Montyon se livra à des études qui lui ouvrirent les portes du conseil du roi ; mais son indépendance et sa haute moralité ne lui permirent malheureusement pas de conserver longtemps ses fonctions.

En 1771, M. de Montyon ne craint pas de prendre parti, en présence du roi Louis XV, pour le procureur général La Chalotais, qui, avec la majorité des membres du Parlement de Bretagne, refusa d'enregistrer des édits frappant cette province d'impôts illégaux. Il profita de cette occasion pour attaquer le ministre Maupeou, qui avait exilé les Parlements de Paris et de Rouen, et les avait remplacés par ses créatures. Son opposition fut si énergique, que le ministre l'en punit en le révoquant de la place d'intendant de la province d'Auvergne. Dès ce moment, froissé dans sa dignité, et voyant que la voix de la raison et de la justice n'était point écoutée dans le conseil du roi, il donna sa démission de membre de ce conseil.

M. de Montyon allait se retirer dans ses terres pour y vivre ignoré, loin des intrigues de la cour ; mais avant de partir, il voulut faire ses adieux au Dauphin, depuis Louis XVI, avec lequel il avait une grande similitude de sentiments.

—Monsieur le baron, lui dit ce prince, je regrette que le ministre ait fait perdre au roi le concours d'un homme aussi éclairé que vous ; mais j'espère que votre résolution de quitter les affaires publiques n'est pas irrévocable, et qu'un temps meilleur viendra où votre juste susceptibilité vous permettra de rentrer dans le conseil. Restez à Paris ; vous avez du talent, un nom respecté, vous trouverez ici mieux que partout à exercer votre rare intelligence et votre inépuisable charité.

—Il m'est bien pénible de résister à Votre Altesse, répondit M. de Montyon ; mais dans ma province il y a tant de misères à soulager.

—Et à Paris, n'en avons-nous pas un plus grand nombre encore ?..... Tenez, puisqu'il faut vous dire toute ma pensée, je comptais sur vous pour m'aider à faire du bien.. Repoussez-vous un projet d'association charitable?... Vous le savez, dans ma position d'héritier présomptif, je ne puis faire ce que je désire, on m'accuserait de chercher la popularité..... Et pourtant.....

Le prince était pressant, M. de Montyon céda.

II

Loin de la vie politique, M. de Montyon s'occupa avec autant d'ardeur d'œuvres de bienfaisance, qu'il en avait mis dans ses travaux d'administrateur et de légiste. Il se reposait de cette vie active en publiant des poésies qui eurent du succès, et des études philanthropiques qu'il sut si bien mettre en action.

Mais ses services étaient utiles au pays ; il rentra au conseil en 1775, et fut nommé intendant du comte d'Artois en 1780. Deux ans après il fonda le prix de vertu, que l'Académie française décernait, et des encouragements, que l'Académie des sciences distribuait aux inventeurs et aux promoteurs de choses utiles.

La Révolution, qui avait renversé un trône, supprima les Académies et les prix Montyon. Leur fondateur émigra en Angleterre, et là, jusqu'à sa rentrée en France, en 1815, il fit de son immense fortune le plus noble usage, en venant au secours de ses compagnons d'exil ; et combien d'Anglais malheureux furent secourus par lui !

En 1816, M. de Montyon renouvela ses fondations et les augmenta encore.

Il légua en mourant, en 1820, une somme de trois millions, dont l'intérêt est employé à secourir les convalescents sans ressources qui sortent des hôpitaux de Paris. Une autre clause de son testament portait à 20,000 francs les prix annuels que l'Académie française décernait, comme nous l'avons dit en commençant cette notice.

C. BERNARD.

Galerie des Femmes Célèbres.

Mme. A. CRAVEN.



PARMI les écrivains qui honorent aujourd'hui le parti catholique, figure au premier rang Mme Augustus Craven, l'auteur célèbre des *Récits d'une Sœur*.

Cette simple, délicate et sainte histoire de famille, qui obtint dès son apparition un si grand, un si incontestable succès ; qui, rééditée chaque année, a pris place sur le rayon des livres modèles que nous cachons tous en un coin du foyer ; ce poème de l'affection domestique à travers les larmes et les tristesses de la vie, fut pour son auteur lui-même une véritable révélation. Il n'avait voulu être que secrétaire. Il s'était contenté de réunir pour un petit nombre de lecteurs sympathiques, d'âmes gagnées d'avance aux divines poésies du cœur, ces lettres nobles, charmantes, animées d'un sentiment si profond et si rare. S'il avait pris la plume, ce n'avait été d'abord que pour remplir les lacunes inévitables de la correspondance. Mais à certains moments il lui avait bien fallu se substituer aux acteurs frappés tour à tour par le malheur et achever, en fidèle annaliste, la pathétique histoire interrompue par la mort. La personnalité de l'interprète s'était trouvée, de la sorte, étroitement confondue avec celle des êtres chers dont il avait voulu nous faire connaître la vie ; en le lisant, nous croyions les lire encore ; et des éléments divers dont se composaient ces pieuses archives était né un tout harmonique, une œuvre plus belle mille fois que celles qui sortent de l'imagination de l'artiste, un roman comme on n'en écrit pas, parce qu'il faudrait l'avoir vécu pour l'écrire.

Après le plaisir causé par la lecture des *Récits d'une Sœur*, il n'y eut qu'une impression dans le public catholique : c'est que Mme Augustus Craven ne s'arrêterait pas en si beau chemin et qu'il y avait en elle l'étoffe d'un écrivain gracieux et puissant, chose rare.

Avait-elle cependant, en dehors de ces dons incontestables de style, les qualités d'invention qui font le romancier ? *Anne Severin*, *Fleurange*, le *Mot de l'Enigme*, ont répondu à cette question. Nous n'analyserons pas en détail ces beaux ouvrages. Il faudrait dire toutes les jouissances d'esprit et de cœur qu'ils nous ont fait goûter, et certes, ce serait long. Nous voudrions simplement caractériser en quelques traits le talent de leur auteur, et comme on dit aujourd'hui, son procédé.

Tous les romans de Madame Craven sont des romans psychologiques, au rebours des productions de l'école réaliste, qui ne sont plus que des études de physiologie. Ils offrent le développement d'un ou de plusieurs caractères aux prises avec des situations simples et vraies. Ne crée pas des caractères qui veut. Nous connaissons maint romancier qui n'a jamais réussi qu'à faire des polichinelles, ou dont les personnages artificiels s'agitent dans le drame avec l'impersonnalité et l'inconscience d'une nuée de soldats de plomb. L'auteur des *Récits d'une Sœur*, comme les grands romanciers anglais, comme *Dickens*, comme miss *Brontë*, fouille les replis les plus intimes et les plus délicats du cœur humain ; il en sait toutes les palpitations, et avec un tact féminin que l'observation la plus perçante ne remplace pas, en pénètre les bons et les mauvais instincts, les bons surtout, ces belles pudeurs qui font la victoire du devoir et de la vertu. Ajoutez que Mme Craven est une grande dame ; elle a cette science des raffinements du monde, qui n'est point indispensable pour peindre la nature humaine, mais qui décuple les ressources de l'artiste pour peindre la société. Son style est pur, noble, châtié, d'un mouvement égal, d'une inspiration soutenue, comme il convient à celui du conteur. Mais pourquoi faire un tel éloge ? Mme Craven est aussi bien connue de nos lecteurs que de nous-mêmes. Nous nous contentons d'exprimer en finissant un souhait : c'est qu'elle nous donne bientôt le plaisir de lire un nouveau roman d'elle.

Bibliographie.

Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours.



On vient de publier une nouvelle édition du premier volume de *l'Histoire des Ursulines de Québec*, et c'est avec un plaisir qu'il nous est rarement donné de goûter, que nous avons parcouru les pages pleines de noblesse, de naturel, d'onction et d'érudition de ces admirables chroniques.

L'auteur (une religieuse du monastère) débute par des considérations générales sur l'action de la divine providence dans le monde, les ordres religieux, l'état de la société canadienne et européenne à l'époque des événements qu'elle va raconter.

La pureté du langage et la parfaite convenance des termes donnent à tout ce livre un cachet de grâce et de distinction extrêmement remarquable.

Les citations tirées du "vieux récit" prêtent au récit principal une telle couleur de l'époque, lui communiquent une telle vie, que l'on se sent transporté en quelque sorte au milieu de la société de l'antique Québec, au temps de M. de Montmagny, de madame de la Peltrie, de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, des premiers colons venus de la Normandie, du Perche, de l'Anjou, de la Bretagne, au temps des missions héroïques, des guerres et des dévouements chevaleresques, des premiers rayons de la grâce sur les peuplades aborigènes du Canada.

La narratrice s'interrompt souvent pour dire au lecteur quelle était la population de la Nouvelle-France à la date de son récit, quelles sont les nouvelles paroisses qui s'élèvent le long du Saint-Laurent, quels sont les noms des colons venus de France pendant l'année, les noms des élèves des Ursulines, ce qu'elles devinrent, où elles s'établirent plus tard, etc., etc.

La grande figure de la vénérable mère Marie de l'Incarnation se détache sur ce riche fond où brille pourtant un si grand nombre d'autres nobles figures. Les appréciations de cette illustre servante de Dieu sur les hommes et les choses de son temps, dénotent une âme virile, un esprit pénétrant et juste, et offrent un intérêt tout particulier.

On trouve dans *l'Histoire des Ursulines* (nous voulons parler des quatre volumes déjà publiés) la matière d'un grand nombre de monographies. Les matériaux historiques y abondent, et, chose dont nous ne saurions trop faire compliment à l'au-

teur, toutes les notes, les citations, etc., sont intercalées dans le texte principal avec un goût, un à-propos, un tact parfait; elles répondent à la curiosité du lecteur, à son désir de se renseigner, sans jamais devenir fatidiques, sans dégénérer en ces hors-d'œuvre qui distraient l'attention et entraînent la marche du récit.

Le lecteur ne saurait donc étudier plus agréablement l'histoire du Canada qu'en parcourant ces annales. Ce ne sont pas seulement celles d'une communauté ou d'un pays, ce sont encore, comme l'a judicieusement fait observer M. Charles Taché, celles de toute la famille canadienne. "Nos aïeules, dit-il, nos grand-mères, nos mères, nos sœurs, nos cousines, sont inscrites dans ce touchant tableau."

Il a fallu un talent littéraire peu ordinaire pour grouper tous ces faits et dates; faire revivre les personnages et même les individualités modestes et ignorées d'époques déjà reculées; raconter, dans un style soutenu, les actes de Dieu accomplis par les Français dans l'Amérique du Nord; intéresser le lecteur par le simple récit des choses de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel qui se rattachent à l'histoire d'une communauté de femmes cloîtrées.

Disons, en terminant, que l'auteur de *l'Histoire des Ursulines* a eu cette patience et ce talent.

ERNEST GAGNON.

Code Municipal de la Province de Québec,

tel qu'en force le 1er Janvier 1879, auquel on a ajouté la jurisprudence des arrêts s'y rapportant, l'acte des licences de Québec de 1878, la première partie de l'acte électoral de Québec, etc., etc., compilé et publié par Lef. de Bellefeuille, avocat.—Montréal: E. Sénécal, imp.; 501 p. in-12. Prix \$1.00; par la poste, \$1.05.

Nous accusons réception d'une copie de cette nouvelle édition du *Code Municipal*, préparée par M. de Bellefeuille, avocat de Montréal. Les nombreux amendements que la Législature de Québec a faits à cette partie de nos lois, en avaient rendu une édition nouvelle tout à fait nécessaire.

Nous engageons vivement les conseils de village et de paroisse à se procurer cette édition du *Code Municipal* sans délai. Ils éviteront par là bien des erreurs dans leurs procédés, et par conséquent peut-être plusieurs procès.

Récit Historique DE LA PROGRESSION FINANCIÈRE de la **Caisse d'Economie** de NOTRE DAME DE QUÉBEC, par François Vézina. Québec, imprimé par Laberge et Gingras.

Cette brochure qui a plus de 100 pages, est un récit complet des opérations de la

Caisse d'Économie de Québec depuis son établissement. Personne ne pouvait en parler d'une manière plus autorisée que M. Vézina, gérant de la Banque Nationale, qui a été l'un des fondateurs de cette institution en même temps que son principal administrateur.

Manuel pour le Jubilé accordé par N. S. P. le Pape Léon XIII à l'occasion de son avènement au Pontificat, brochure de 96 pages, 10 centims.—Montréal, J. B. Rolland et Fils, éditeurs-propriétaires.

Voici une brochure qui mérite une attention toute particulière de la part de tout bon chrétien, car les instructions qu'elle contient sont de la plus haute importance pour le temps du Jubilé.

Il serait donc à souhaiter que tout le monde se procurât ce manuel du Jubilé, qui est en même temps utile à tous, et à la portée de toutes les bourses.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, par A. M. D. G., un vol. in-32 cartonné, de 25 centims. Montréal, J. B. Rolland et Fils.

Ce livre est destiné aux personnes pieuses et animées d'une sainte dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus et qui sont dans l'usage de sanctifier d'une manière spéciale le mois de juin pendant lequel on célèbre la fête. Il contient pour chaque jour une courte réflexion, une oraison jaculatoire, et l'on ajoute à cette édition une visite au St. Sacrement pour chaque jour du mois, les prières de la messe, etc., ce qui en fait le *vade mecum* des âmes dévotes au Sacré-Cœur.

Petit Mois du Sacré-Cœur: pensées pieuses pour le mois de juin par l'auteur des *Paillettes d'Or*, jolie brochure in-32, prix 5 cts. franco; la douz. 40 cents; le cent, \$3.15 franco.—Montréal: J. B. Rolland et Fils, libraires-éditeurs.

Un sage d'Orient a dit que les mots étaient comme des cassolettes s'entr'ouvrant sous le regard ou la parole pour laisser échapper ce qu'elles contiennent. Un seul mot, s'il est rempli de parfum, suffit, ajoute-t-il, pour embaumer une âme.

Ces pages ne forment pas précisément un livre, elles offrent simplement une réunion de mots portant tous pour titre: Le Cœur de Jésus.

Ces pensées pieuses se divisent ainsi: Les tendresses du Cœur de Jésus.—Les désirs du Cœur de Jésus.—Les épines du Cœur de Jésus.—Les consolations du Cœur de Jésus.

Rapport annuel de l'Institution Catholique des *Sourds-Muets*, pour l'année 1878.

Nous venons de recevoir avec intérêt le Rapport annuel de cette utile et bienfaisante Institution, établie à Mile-End (Montréal), sous l'inspiration et direction de M. l'abbé Alf. Bélanger, prêtre de la Congrégation des Cleres de St. Viateur.

Nous en publierons quelques extraits dans notre prochaine livraison.

Musique.

Nous accusons réception de la brillante composition musicale de Mr. C. Lavigneur, de Québec, portant pour titre: *Soyez les Bienvenus!*

Mr. J. A. Bélanger, d'Ottawa, est l'auteur des paroles de cette perle musicale, et ce chant est respectueusement dédié à Son Excellence le gouverneur général et à Son Altesse Royale, la Princesse Louise.

Merçi pour cet envoi.

Violette.

—Petite fleur que mon cœur aime,
Violette, d'où nous viens-tu?

—Je sors des mains de Dieu qui sème
Les fleurs, d'une aimable vertu
Il m'a faite le doux symbole.
Je dois rester simple et sans tard,
Au loin mon parfum qui s'envole
Seul me décide à ton regard.

—Dis-moi, vers tes feuilles penchées,
Mon humble fleur, que rêves-tu?

—Je bénis Dieu qui m'a cachée
Et qui de moi s'est souvenu.
Puisse ma corolle légère
Faire adorer mon Créateur!
C'est la louange et la prière,
Que mon parfum porte au Seigneur.

—Petite fleur si recueillie,
Dans ma corbeille, que dis-tu?

—Je dis: ma tâche est accomplie,
Mon doux parfum n'est pas perdu:
Pour les souffrants il s'évapore,
Il redit de Dieu les bienfaits,
Je l'ai loué dès mon aurore,
Va! tu peux me cueillir en paix.

—Petite fleur tout embaumée,
Quand vient l'hiver qu'espères-tu?

—De mon Dieu j'espère être aimée,
Et re fleurir par sa vertu!
Je le bénis de mon arôme,
De ma forme et de ma couleur,
J'espère un jour, au beau royaume,
Parfumer les pieds du Seigneur!

Nécrologies.

IN MEMORIAM !

O Dieu, accordez-leur un repos éternel :
Et permettez que la lumière divine brille à jamais sur eux.

Sœur Marie Bernard.

(BERNADETTE SOUBIROUS.)



LE MARDI, 16 avril dernier, est décédée pieusement, à Nevers, dans le couvent des Sœurs de la charité et de l'instruction chrétienne, Bernadette Soubirous, en religion Sœur Marie Bernard. Bernadette est allée contempler

la Vierge qu'elle avait eu l'insigne grâce de voir des yeux de sa chair, aux roches de Massabielle, dans les magnificences passagères de l'apparition, et le Dieu qui a daigné la visiter, comme il fait pour ses enfants de prédilection, par les souffrances d'une longue et cruelle maladie. Sa vie de pieuse jeune fille et de sainte religieuse a été digne des faveurs extraordinaires dont la Sainte Vierge l'avait honorée, et le miracle établi en permanence à Lourdes, au pied de la statue de l'Immaculée, a rendu et rend tous les jours à la sincérité de Bernadette et à la vérité de ses paroles le plus éclatant des témoignages.

Nous publions, plus loin, les phases de sa dernière maladie, sa mort et ses funérailles.

Sœur Ste. Isabelle.

La Révérende Sœur Ste. Isabelle, du Couvent des Ursulines de Québec, vient d'être enlevée à l'affection de toute la Communauté.

Le jour des funérailles, les restes mortels de la regrettée défunte avaient été déposés dans un cercueil de pin, ayant quatre poignées noires, et ce cer-

cueil reposait dans une bière au centre de la chapelle cloîtrée de la communauté.

La messe fut célébrée dans la chapelle publique, par le révérend M. Labrecque, professeur au séminaire de Québec et natif, comme la défunte, de St.-Anselme.

Parmi les membres du clergé présents, on remarquait le Rvd. M. Lemoine, chapelain du couvent des Ursulines ; le Rvd. M. Audet, chapelain du couvent de Jésus Marie, à St.-Colomban de Sillerie ; le Rvd. Docteur Blais, de l'Université-Laval ; le Rvd. M. Lagacé, Principal de l'École-Normale-Laval et dont la vénérée défunte fut autrefois l'élève ; et le Rvd. M. Roy, du Séminaire, aussi né à St.-Anselme.

Au commencement de la messe, le chœur des religieuses entonna un *Requiem aeternam* suivi bientôt du *Kyrie*, qui fut chanté par les chœurs réunis des élèves du Couvent et de l'École Normale. Pendant l'*Offertoire*, une pensionnaire rendit avec beaucoup d'âme le solo de l'hymne *Ouvrez-vous, portes célestes*.

Dans le cours du service divin, les chœurs chantèrent aussi les hymnes *Pie Jesu Domine* et *Exaudi nos* avec des voix graves et émues dignes de la lugubrité de la cérémonie.

À la fin de la messe, les amis présents furent admis dans le sanctuaire de la chapelle publique, d'où ils purent suivre les dernières cérémonies qui s'accomplissaient sur le corps, dans la chapelle intérieure.

La dernière absoute fut donnée par le révérend M. Audet, puis la bière fut déposée dans la voûte de la communauté.

Ces funérailles d'une jeune vierge dans tout le printemps de la vie, et qui s'était donnée au Seigneur avec tant d'abandon, avaient un aspect vraiment touchant.

Du haut du ciel, où elle est maintenant, elle continuera de s'intéresser à la communauté qu'elle avait choisie pour refuge sur cette terre, et obtiendra de Dieu, pour celles avec qui elle a vécu quelques années en union de bonnes œuvres et de prières, des grâces ineffables.

Delle. Henriette Létourneau.

Au presbytère de St.-Pierre, Rivière-du-Sud (comté de Montmagny), le 29 avril dernier, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec une patience et une résignation admirables, Dlle Henriette Hélène Létourneau, âgée de 51 ans, 7 mois et 12 jours. Cette bonne chrétienne sut mettre en pratique les rares vertus dont elle était douée. Pieuse, charitable, amie du silence et du travail sa vie s'est écoulée en faisant le bien. Aussi la mort n'eut rien de redoutable pour elle; elle la voyait venir avec calme et une parfaite confiance dans la miséricorde de Celui qu'elle a toujours si bien servi. Son zèle pour la décoration des autels et son ingénieuse habileté à réparer ou à confectionner les ornements de l'Eglise contribueront à perpétuer son souvenir dans cette paroisse. En quittant ce monde elle emporte, avec l'affection de ses parents, l'estime de tous ceux qui l'ont connue.

M. Hercule Brousseau.

Le cinq de mai est décédé à la Rivière du Loup (en haut), M. Hercule Brousseau, ecclésiastique du Séminaire des Trois-Rivières. Il avait terminé l'an dernier un cours d'études au Séminaire des Trois-Rivières et avait endossé l'habit des lévites au mois de septembre. Il put se livrer pendant quelques mois au soin des élèves, et il se montra digne de la confiance que ses supérieurs avait reposée en lui. La maladie l'arracha à ses devoirs et l'éloigna de l'institution où se trouvaient désormais ses plus chères affections. Il n'y retourna pas. Il s'éteignit doucement au sein de sa famille.

Dieu lui avait donné un bon caractère et l'avait doué des talents nécessaires pour les saintes fonctions auxquelles il se destinait.

Il a été inhumé sous le chœur de l'église de sa paroisse natale, la Rivière du Loup. Le rév. M. Boucher versa sur sa tombe quelques paroles éloquentes. Le service funèbre fut chanté par le rév. M. Ls. Richard, procureur du Séminaire des Trois-Rivières.

L'assistance était nombreuse. Les grand-Séminaristes ses confrères, et un bon nombre de prêtres sont allés rendre les derniers devoirs à celui que Dieu a rappelé à lui si jeune.

R. I. P.

Madame Ve. Pierre Saucier.

Le 14 mai dernier, la cloche de l'église paroissiale de la Grande Rivière, comté de Gaspé, tintait un glas funèbre: la mort venait de se choisir une nouvelle victime à l'âge avancé de 84 ans et 4 mois. Madame veuve Pierre Saucier, née Marie Hélène Beaudin, mère bien-aimée du Révérend Messire P. J. Saucier, V. F., curé de la Grande-Rivière, remettait son âme entre les mains de son Créateur. Après une maladie de 15 mois soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, elle laissait cette terre d'exil et de souffrances pour aller jouir dans le sein de Dieu la récompense promise aux "bons et fidèles serviteurs."

La mort, quoi qu'elle prévienne, est bien triste, mais pour tempérer les angoisses quelle cause lorsqu'elle moissonne ceux qui nous sont chers, il nous reste les sublimes consolations de notre foi, et pour sécher les larmes que nous versons au souvenir d'une personne chérie qui n'est plus, nous avons la divine espérance.

Foi, espérance et amour. telle a été toujours pendant sa longue carrière, la devise de celle que sa famille pleure aujourd'hui. Chrétienne dans toute la force du mot, constamment soumise à la volonté du divin Maître, elle n'eut pour but de toutes ses actions que l'accomplissement des devoirs que la religion impose à chacun de ses enfants. Épouse et mère selon le cœur de Dieu, personnification de la femme forte dont parle l'Évangile, elle a vu venir la mort avec calme, comme la fin de ses travaux et de son long pèlerinage, donnant rendez-vous au ciel à ses enfants qu'elle a tant aimés sur la terre.

Toute la paroisse de la Grande-Rivière et grand nombre de personnes des paroisses environnantes ont assisté aux funérailles qui ont eu lieu aujourd'hui, 17 mai 1879. Chacun voulait l'accompagner à sa dernière demeure et verser une dernière larme sur sa tombe.

Le service a été chanté par le Révérend Père Brandstaetter, Redemptoriste, maintenant en mission dans la Gaspésie. Les Révérends Messieurs Audet, curé de Pabos, et Levesques, curé de Port Daniel, agissaient comme Diacre et Sous-Diacre.

Comme faible adoucissement à la douleur amère qu'il éprouve, que notre

vénérable et bien-aimé curé, veuille bien accepter l'expression des cordiales sympathies de tous les paroissiens de la Grande-Rivière et en particulier d'un.

AMI

M. Honoré Plamondon.

La mort vient de frapper également, et presque subitement, M. Honoré Plamondon, officier de douane, à Québec.

Bien que sa santé fût chancelante depuis deux ans environ, rien n'annonçait cependant une fin aussi prochaine.

M. Plamondon était connu d'un grand nombre de personnes qui admiraient en lui les qualités d'un bon cœur et un esprit pétillant.

Son frère, Son Honneur le juge Plamondon, et son gendre, le Dr. Fisette, député de Rimouski, sont accourus à Québec à la nouvelle de ce triste événement. Les funérailles ont eu lieu en présence d'un concours très considérable.

M. Plamondon avait 57 ans et huit mois.

Docteur L. Têtu.

Le Dr Ludger Têtu, de la Rivière Ouelle, est décédé à l'âge de 57 ans.

Cet homme de bien a rendu non-seulement à sa paroisse, mais au public en général, des services qui ne doivent point passer sans être signalés.

Le Dr Têtu était natif de Saint Thomas de Montmagny. Après avoir fait un excellent cours d'étude au Séminaire de Québec, il embrassa la carrière médicale, et ses professeurs remarquèrent en lui de si rares aptitudes, qu'il l'engagèrent à aller terminer son cours à Londres et à Paris, où il séjourna pendant une année. De retour au Canada, il vint se fixer à la Rivière-Ouelle, où il a toujours résidé depuis, et où il ne tarda pas à s'allier à Dame Clémentine Dionne, fille de l'honorable Aimable Dionne. La science et l'habileté du Dr. Têtu lui créèrent bientôt, non-seulement dans l'endroit, mais dans toutes les paroisses environnantes, une nombreuse clientèle qui s'est toujours augmentée.

On sait combien est pénible et fatigante la pratique de la médecine à la campagne, et il n'est pas surprenant

que le Dr Têtu ait usé de bonne heure sa santé et qu'il soit mort dans un âge peu avancé. Toujours prêt, nuit et jour, au moindre appel, il prodiguait ses soins aux pauvres aussi bien qu'aux riches. Il considérait sa profession comme une espèce de sacerdoce, et il regardait comme sacré le devoir qui l'appelaient au chevet de l'indigent. Là ne se bornaient point ses soins, et Dieu seul connaît combien d'aumônes sa charité lui faisait répandre en secret pour soulager les misères dont il était chaque jour témoin. Aussi Dieu l'en a-t-il béni en lui donnant une famille qui a toujours été sa joie, son honneur et sa consolation.

Depuis plusieurs années le Dr. Têtu donnait à l'école d'agriculture de Sainte-Anne des cours d'art vétérinaire que ses connaissances approfondies et sa longue expérience rendaient d'une grande utilité pratique. La cause agricole comptait en lui un de ses partisans les plus dévoués, les plus intelligents et les plus actifs: son nom faisait autorité en cette matière dans cette partie du pays, et le gouvernement n'a fait que reconnaître son mérite en le nommant l'un des membres du conseil d'agriculture.

Chrétien sincère et toujours pratique, caractère élevé et d'une intégrité antique, doué d'un rare jugement, ami sincère autant que dévoué, le Dr. Têtu était par excellence l'homme de conseil dans sa paroisse, et sa mort y a fait un vide qui se fera bien longtemps sentir. Son inconsolable famille peut le regretter pour elle-même, mais non pas pour lui; car, après une vie toute entière passée à faire le bien, il est allé recevoir la récompense que Dieu a promis au bon et fidèle serviteur.

R. I. P.

L'hon. L. S. Morin.

L'hon. M. Morin est mort subitement à Lavaltrie le 7 mai dernier; il n'était âgé que de 48 ans.

M. Morin a été l'une des plus brillantes étoiles de cette jeune génération qui s'est distinguée par tant d'activité et de talents sous l'Union. Doué d'une éloquence dont nos annales parlementaires offrent peu d'exemples, M. Morin a brillé d'un vif éclat pendant le cours de sa courte carrière politique.

Il fit ses études de droit au bureau de MM. Cherrier et Dorion. En 1854, à peine âgé de 23 ans, il faisait une lutte dans le comté de l'Assomption à l'un des plus puissants orateurs du parti libéral, M. Papin. Il perdit la bataille par quelques voix, mais deux ans plus tard, il était élu par acclamation à Terrebonne, qui le renvoya encore par acclamation aux élections générales de 1857. En 1859, âgé de 28 ans, il entra dans le ministère de Sir G. E. Cartier comme solliciteur-général et il sortit vainqueur de la vigoureuse lutte qu'on lui fit par 274 voix de majorité. En 1861, le comté de Terrebonne lui préféra M. Labrèche-Viger, mais le comté de Laval lui confia son mandat. En 1863, il fut de nouveau battu à Terrebonne. En 1864, il fut nommé secrétaire de la codification en remplacement de feu l'Hon. Juge Beaudry, charge qu'il occupa jusqu'à la dissolution de cette commission. En 1873, il fut nommé protonotaire de Joliette.

M. Morin depuis ce temps a mené une vie privée fort retirée. Il est mort en bon chrétien.

—◆—◆—◆—

**Mlle. Marie-Wilhelmine
Livernois.**

Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, vers une heure du matin, (22 mai), mademoiselle Marie-Wilhelmine Livernois s'éteignait dans le Seigneur, à l'âge de 23 ans. Douée de toutes les qualités du cœur, de l'esprit, de la grâce et de la beauté, mademoiselle Livernois était fiancée à un jeune avocat de Québec, plein de talents et d'avenir. Mais bientôt ils comprirent l'inanité des liens de ce monde. Ils tournèrent leurs regards vers Dieu, et l'une entra, en septembre dernier, aux Ursulines, pendant que l'autre se faisait admettre au noviciat de la compagnie de Jésus.

Ce fut au monastère des filles de Sainte Ursule que l'impitoyable phtisie vint frapper mademoiselle Livernois, où, après avoir pris le voile blanc elle n'était plus connue en religion que sous le nom de sœur Marie du Calvaire. Cette terrible maladie fit de si rapides progrès qu'en janvier dernier, elle fut forcée de quitter son couvent où elle aurait désiré mourir, pour retourner dans sa famille où elle est morte le sourire de la foi et de la résignation

sur les lèvres, et n'aspirant qu'au moment où elle irait jouir au plus tôt de ce ciel qu'elle n'avait fait qu'entrevoir derrière les douces joies de la famille et les humbles pratiques de la vie religieuse.

Mademoiselle Livernois était la fille de notre artiste canadien, J. B. Livernois, et sœur de M. J. E. Livernois, photographe de Québec. Nous offrons nos plus respectueuses condoléances à cette honorable famille si souvent et si cruellement éprouvée.

—◆—◆—◆—

A LA MEMOIRE

DE

M. Chs.-Frs. Painchaud, Ptre.,

FONDATEUR DU COLLEGE DE STE. ANNE LAPOCATIÈRE.

(Décède le 9 Février 1838.)

Il était cœur aimable,
Poli, franc, généreux,
Esprit insatiable,
Ami des nobles vœux.

I.

Doux souvenir, mémoire ineffaçable,
Viens occuper une part en ce jour.
Qui l'oublierait dans cet asile aimable,
Méconnaîtrait le plus doux amour (*bis*).

Gloire, gloire! ô Sainte Anne!
Gloire à ton fondateur!
Au ciel sa vertu plane,
Couronne ce grand cœur.

II.

Oh! qui dira la pensée qui l'inspire,
Quand du jeune âge il me dit l'ardeur?
Sa voix s'élève et son cœur gros soupire;
Mais il l'a dit: je ferai son bonheur (*bis*).

Gloire, etc.

III.

Et le voilà le premier à l'ouvrage.
Manœuvre obscur, il traîne les fardeaux:
Il guide, il presse, il pousse, il encourage;
Il est partout au milieu des travaux (*bis*).

Gloire, etc.

IV.

Le ciel avait les yeux sur ce courage,
Il lui prépare une moisson de maux.
Talens, santé sont voués à l'orage:
Mais pourront-ils survivre à tant d'assauts (*bis*)

Gloire, etc.

V.

Ils finiront, c'est là l'heureux partage
Des cœurs voués aux nobles passions.
Ils donnent tout, excepté le courage,
Tant qu'ils n'ont pas au ciel écrits leurs noms.

Gloire, etc.

Variétés.

[Des Annales de N. D. de Lourdes.]

BERNADETTE SOUBIROUS.

Sa dernière maladie.—Sa Mort.—
Ses funérailles.

BERNADETTE SOUBIROUS vient de s'éteindre dans le Seigneur ; sa mission était achevée et son âme prête pour le ciel.

L'enfant innocente et naïve, la religieuse constamment fidèle à ses vœux et observatrice scrupuleuse de sa règle, la douce victime qui porta, durant sa vie entière, le sceau divin de la croix, sœur Marie-Bernard allait recevoir le bonheur que lui promit la Vierge immaculée.

Elle avait admirablement rempli la mission que lui confia la Mère de Dieu. Pendant plus de huit ans, elle lui avait rendu témoignage devant les foules, racontant avec une simplicité évangélique ce qu'elle avait vu et entendu, se prêtant aux exigences de la curiosité et aux tortures d'interrogatoires quelquefois malveillants et perfides, ne se contredisant jamais et finissant souvent pas convaincre même les plus prévenus.

Enfin, elle avait trouvé le silence et la paix au cher couvent de Saint-Gildas, à Nevers. Après plus de douze ans d'une vie de religieuse modèle, elle avait, le 22 septembre 1878, fait ses vœux perpétuels et s'était ainsi ensevelie à jamais dans le cœur de son époux crucifié. L'humble vierge était prête pour les noces de l'Agneau.

Peu de jours après sa consécration définitive et solennelle, sœur Marie Bernard fut atteinte de sa dernière et cruelle maladie ; et le 11 décembre 1878, en l'octave de l'Immaculée Conception, elle reprit à l'infirmierie sa place ordinaire qu'elle ne devait plus quitter.

6

Le lendemain 12 et le 13. Dieu lui demanda de proclamer encore, par un dernier et solennel témoignage, les merveilles que la Vierge Immaculée lui avait révélées à la Grotte. Sœur Marie-Bernard fit cette déposition suprême devant les représentants des évêques de Tarbes et de Nevers, en présence de la Supérieure générale de la congrégation et de son conseil.

Elle témoigna en ce moment une joie très grande, qui ne lui était pas habituelle en ces occasions ; elle répondit volontiers à de longues séries de questions ; elle redit avec charme, dans sa douce langue des Pyrénées, les paroles tombées des lèvres de Marie. Plus de vingt-et-un ans après les événements, en présence de la mort et de l'éternité, la religieuse affirma ce qu'elle avait dit encore enfant ; elle fut l'écho toujours fidèle de la Mère du Verbe divin.

I.

Sa dernière maladie.

Bernadette pouvait maintenant mourir ; déjà la mort la consumait cruellement. L'asthme, qui avait empoisonné sa vie entière, la tourmentait de crises plus fréquentes ; sa poitrine était devenue plus faible et plus oppressée ; une tumeur énorme enveloppait son genou droit et l'avait ankylosé ; enfin la carie dévorait intérieurement ses os.

La pauvre infirme ne quittait plus le lit ou le fauteuil, et bientôt elle ne reposa plus que sur les plaies vives qui couvraient son corps délicat ; comme son Epoux divin, la religieuse était bien sur la croix.

La violence de la douleur lui arrachait des cris, qu'elle ne pouvait contenir ; mais elle les changeait en prières ardentes. Elle disait avec énergie : " Mon Dieu, je vous l'offre... Mon Dieu, je vous aime... Oui, mon Dieu, je la veux ; je veux votre croix."

La croix avait aussi touché son âme. Le démon la torturait de ces terribles épreuves de la conscience, qui donnent ici-bas une idée de l'enfer aux âmes généreuses qui ont accepté d'être victimes pour les péchés du monde. Bernadette n'avait pas oublié une des grandes paroles de la grotte, la prière et la pénitence pour les pécheurs. Lorsque le directeur de son âme la fortifiait

par la pensée du ciel et par le souvenir des attraits divins de la sainte Vierge qu'elle avait contemplée à la grotte : " Oh ! oui, répondait la religieuse, cette pensée me fait du bien."

La croix brisait ainsi les liens qui rattachaient Bernadette à la vie. Quand on l'engageait à en faire le sacrifice : " Ce n'est pas un sacrifice, dit-elle, de quitter une pauvre vie, dans laquelle on éprouve tant de difficultés pour appartenir à Dieu."

A mesure que son corps se consumait, son âme prenait une nouvelle force. La vie semblait s'être concentrée dans ses grands yeux, qui devenaient de plus en plus limpides et radieux. Ils s'animaient d'un feu céleste lorsqu'elle regardait le ciel, la croix ou l'image de Marie.

L'aumônier de la communauté, M. l'abbé Febvre, pense qu'elle eut un pressentiment de sa mort prochaine. Qu'avez-vous demandé à saint Joseph ? disait-il à sœur Marie Bernard, après la fête du 19 mars. La religieuse répondit avec force : " Je lui ai demandé la grâce d'une bonne mort."

Il sembla qu'elle allait être exaucée. Le 28 mars, son confesseur lui porta les sacrements des mourants. Avant de lui donner le saint viatique, le prêtre lui fit une courte exhortation. Sœur Marie-Bernard parla à son tour d'une voix forte qui surprit l'assistance : " Ma chère Mère, je vous demande pardon de toutes les peines que je vous ai faites par mes infidélités dans la vie religieuse. Je demande aussi pardon à mes compagnes des mauvais exemples que je leur ai donnés."

La mort ne vint pas encore ; et dans les rares instants de répit que lui laissait la douleur, sa nature naïve revenait à une joie enfantine ; elle retrouvait quelquefois, même en parlant de sa mort, les douces et aimables plaisanteries qui tombaient de son cœur toujours jeune et riant.

Mais la cruelle maladie reprenait bien vite son horrible travail de destruction. Les souffrances physiques et morales redoublèrent surtout durant la grande semaine des douleurs de Jésus. Le Sauveur voulait associer sa courageuse épouse au grand et terrible mystère de sa Passion.

" Que feréz-vous à Pâques ? " disait-on à la patiente. - Elle répondait : " ma passion durera jusqu'à ma mort."

II.

Sa mort.

Pâques arriva avec les allégresses de la Résurrection. Sœur Marie-Bernard était toujours au Calvaire ou à Gethsémani.

Le mardi de Pâques fut le jour de son agonie spirituelle. Le démon la tourmenta violemment, comme il a tourmenté Jésus-Christ et ses saints. Dans la nuit du lundi, on l'entendit s'écrier plusieurs fois ; " Va-t-en, Satan ! " Le matin, elle confia à son directeur que le démon lui avait causé une grande frayeur en essayant de se jeter sur elle ; mais qu'elle avait prononcé le nom de Jésus et que tout avait disparu.

L'athlète du Christ se fortifia, le mardi matin, par le saint viatique, et le combat recommença bientôt. Le soir, la sœur Nathalie, seconde assistante de la congrégation, en qui la sœur Marie-Bernard avait une religieuse confiance, se trouvait près d'elle : " Ma chère sœur, j'ai peur... j'ai peur, " s'écria la pauvre agonisante. La religieuse chercha à la calmer. — " Ah ! reprit-elle, j'ai tant reçu de grâces ! J'ai peur d'en avoir si peu profité. " La chère sœur lui rappela les miséricordes infinies de Jésus. " Le doux Sauveur est assez riche pour payer toutes nos dettes ; et nous aussi, nous voulons vous aider par nos prières. " Sœur Marie-Bernard poussa comme un cri de bonheur : " Maintenant, je suis tranquille. " Ce calme dura jusqu'à la fin.

Le mercredi, 16 avril, sœur Marie-Bernard était assise sur son fauteuil, priant et attendant la mort. A une heure après-midi, elle fit appeler son confesseur ; elle voulut se purifier encore par le sacrement de pénitence. Elle prononça avec amour le doux nom de Jésus, dans l'intention de gagner l'indulgence plénière que l'Eglise accorde aux mourants.

On récita les prières des agonisants. D'une voix faible, mais distincte, elle répétait les actes qu'on lui suggérait. Tous les assistants remarquaient avec émotion que, de temps en temps, ses grands yeux s'ouvraient avec viracité et jetaient des regards de feu sur le crucifix attaché à la muraille. On le mit entre ses mains défaillantes.

Le prêtre lui rappela la parole du

Cantique des Cantiques, par laquelle l'Époux divin invite l'âme fidèle à le placer, lui, son Époux, comme un sceau sur son cœur.

La mourante saisit avec force le crucifix et le tourna vivement vers son cœur, comme si elle avait voulu l'y enfoncer. On attachait le crucifix sur sa poitrine, de manière à ce qu'elle pût le baiser et le presser sur son cœur. On la vit aussi étendre ses deux bras en forme de croix, en murmurant : " Ah ! je l'aime. "

Il était deux heures ; la mort tardait à venir. L'agonisante la croyait encore éloignée ; elle congédia le prêtre, qui alla entendre des confessions, et les sœurs qui allèrent dire à la chapelle les litanies du Saint-Sacrement. Sœur Marie-Bernard continua à prier avec quelques compagnes.

À deux heures trois quarts, sœur Nathalie, qui venait de se confesser, se sentit intérieurement pressée de monter à l'infirmerie. Renvoyant à un autre moment son action de grâces, elle s'empressa d'aller auprès de la mourante.

En entrant, elle la voit lui tendre les bras : " Aidez-moi, aidez-moi, lui dit-elle, priez pour moi. " Par deux fois, lui tendant ses mains suppliantes, elle lui adressa la même demande. Les prières de ses chères sœurs lui rendirent un peu de force. La mourante demanda pardon à sœur Nathalie des peines qu'elle lui avait causées. C'était bien l'épouse de Jésus, doux et humble de cœur.

Elle chercha encore sa force en Jésus crucifié ; prenant amoureusement son crucifix, elle baisa lentement chacune des cinq plaies du Sauveur.

Puis elle fit signe qu'elle voulait boire ; et, tenant elle-même le vase de ses mains défaillantes, elle but par deux fois quelques gouttes.

Avant d'approcher le vase de ses lèvres, Bernadette fit solennellement un de ces grands signes de croix qu'elle avait appris de la Mère du Sauveur. Ce beau signe de croix émut les témoins de l'agonie, comme il avait ravi les témoins de l'extase.

La fin approchait ; Bernadette était dans la paix. Les sœurs recitèrent encore d'autres prières. La mourante s'y joignait du cœur et même de sa voix presque éteinte. Enfin, elle murmura deux fois la seconde partie de l'Ave

María, qu'elle avait si souvent et si joyeusement redit à la grotte. Une troisième fois, elle dit : " Sainte Marie, mère de Dieu... " Elle ne put achever.

Ses compagnes, la voyant mourir, se hâtèrent de dire ; " Jésus, Marie, Joseph, assistez-nous dans notre dernière agonie. "

Bernadette inclina la tête et rendit son âme à Dieu.

Il était trois heures, l'heure où Jésus mourut sur la croix.

C'était le mercredi, le jour consacré à saint Joseph, le bienheureux patron à qui Bernadette avait demandé la grâce de la bonne mort.

C'était le mercredi de Pâques. A pareil jour, il y a vingt-et-un ans, Bernadette, en extase devant la Vierge de la grotte, avait tenu son cierge allumé entre ses mains, sans ressentir aucune atteinte de la flamme qui passait à travers ses doigts joints pour la prière.

Après vingt-et-un ans, le mercredi de Pâques, Bernadette, cette douce lumière que la Vierge Immaculée avait placée sur le chandelier dans la sainte Église, cette pure lumière s'éclipsait ici-bas, mais pour aller briller parmi les étoiles du paradis. (1)

En ce jour, l'Église chantait : " Voici le jour que le Seigneur a fait : réjouissons-nous, tressaillons d'allégresse en ce beau jour. *Aleluia!* "

La liturgie sacrée rappelait la gloire du Sauveur ressuscité, et montrant, à la fin des siècles, les membres du corps mystique de Jésus ressuscités avec leur Chef, elle leur adressait la parole du souverain Juge ; " Venez, les bénis de mon père, posséder le royaume qui vous a été préparé. " (2)

Le doux Sauveur aura dit aussi à son épouse fidèle : " Venez, levez-vous, ma bien-aimée ; l'hiver de cette vie mortelle est passé avec ses épreuves ; les fleurs de l'éternel printemps ont brillé sur la terre des vivants. Vous

(1) Des documents incontestables prouvent que cette apparition eut lieu le mercredi, et non le lundi de Pâques. On a déjà remarqué que la mère de Bernadette était morte, en priant, le 8 décembre 1866, à trois heures, pendant qu'on chantait pour la première fois, à la chapelle de la Crypte, les vêpres de l'Immaculée Conception. Son père mourut très chrétiennement le 4 mars, anniversaire du dernier jour de la quinzaine des Apparitions. Le Maître souverain des temps dispose les jours et les heures pour la glorification de ses élus.

(2) Introit de la messe du jour.

“ m’avez suivi dans les humiliations et
 “ les douleurs du Calvaire ; suivez-moi
 “ dans la gloire et les délices du Para-
 “ dis.”

“ La Vierge Immaculée aura dit à
 “ son humble servante : “ Vous avez
 “ été fidèle à votre promesse et je serai
 “ fidèle à la mienne. “ Vous m’avez
 “ fait la grâce de venir à la Grotte pen-
 “ dant quinze jours, et vous m’avez
 “ honorée jusqu’au dernier soupir de
 “ votre vie ; et moi, je vous fais aussi
 “ la grâce que je vous ai promise. Vous
 “ n’avez pas eu le bonheur de ce monde,
 “ venez le goûter dans l’autre, où vous
 “ attend Jésus.”

III.

Les funérailles.

Lorsque la sœur Marie-Bernard eut rendu le dernier soupir, toutes les religieuses vinrent avec respect déposer sur le front de la vierge le baiser fraternel d’adieu.

Le lendemain, la dépouille sacrée fut exposée dans l’église du couvent. Bernadette était revêtue de ses nobles habits de religieuse. Une couronne de roses d’argent brillait sur son voile noir. Ses mains blanches tenaient et semblaient serrer encore son crucifix. Ce visage virginal, qu’avait transfiguré l’extase, maintenant respecté par la mort, était blanc, calme et doux. Ses grands yeux, à demi voilés par les paupières, semblaient toujours prêts à s’ouvrir comme pour contempler encore la Vierge Immaculée. Bernadette paraissait dormir sur ce lit triomphal ; on ne pouvait se lasser de contempler la chère sœur, et les petits enfants se penchaient vers elle avec amour.

Le corps demeura exposé pendant trois jours. La ville de Nevers accourut pour la voir et prier à ses pieds. L’église se trouva encombrée ; il fallut arrêter à la porte ceux qui se pressaient pour entrer et organiser à l’intérieur un ordre qui permit à tous de se mouvoir sans accident. Cette foule si pressée, était silencieuse et pénétrée d’un pieux respect.

Plusieurs religieuses étaient occupées à faire toucher au corps de la sœur les objets divers présentés par la foule. La vénération populaire glorifiait déjà l’humble Bernadette.

Les funérailles furent célébrées le

samedi. Mgr. Lelong, évêque de Nevers, donnait la confirmation à l’extrémité de son diocèse, dans les montagnes du Morvan. Apprenant la mort de Bernadette, l’évêque s’empressa d’interrompre sa tournée pastorale pour venir rendre un magnifique hommage à la mémoire de l’enfant privilégiée de Marie. Autour du pontife se pressaient ses grands vicaires, les chanoines, le clergé de la ville et des environs, et quelques prêtres venus de loin, entre autres le R. P. Sempé, supérieur des missionnaires de Notre-Dame de Lourdes, et M. l’abbé Pomian, aumônier de l’hospice de Lourdes, qui avait préparé Bernadette à la première communion. Parmi les laïques, on remarquait l’auteur du livre *Notre-Dame de Lourdes*, M. Henri Laserre. L’élite de la population de Nevers remplissait l’église, s’associant au deuil et au triomphe de ce jour, avec un sentiment profond de religieuse sympathie.

La messe de *Requiem* fut admirablement chantée par la maîtrise de la cathédrale ; ces voix pures d’enfants donnaient au chant funèbre une douceur et même une allégresse qui faisait penser aux mélodies angéliques.

Après la messe, Mgr Lelong fit, dans un magnifique discours, le tableau saisissant de la vie de Bernadette. L’élévation des pensées, la puissance de sa parole et l’émotion qui débordait de son cœur pénétrèrent vivement les âmes. On voudra lire ce magnifique hommage rendu par un prince de l’Église à une simple religieuse au lendemain de sa mort, en présence de sa dépouille mortelle. La gloire donnée par la Mère de Dieu à l’humble Bernadette justifiait bien cette glorieuse exception.

Mgr l’évêque fit solennellement l’absoute ; et la procession se forma pour conduire la chère défunte au lieu de son repos. Ce fut une vraie marche triomphale, et comme une procession du Saint-Sacrement.

Les longues files de religieuses, de prêtres et de l’élite de la population se déployèrent dans les allées du jardin de St.-Gildas, tandis que les foules, échelonnées sur le convoi et sur les terrasses du couvent, s’unissaient à la prière et à tous les témoignages de la vénération publique. Un soleil splendide illuminait la fête, rappelant le ciel des Pyrénées.

Le corps de la religieuse fut déposé dans la gracieuse chapelle de Saint-Joseph, qui s'élève au centre du vaste jardin de Saint-Gildas.

Mgr l'évêque fit les dernières prières. Puis, selon l'usage du couvent, on chanta le *Salve Regina*. L'antienne admirable avait une beauté et une harmonie touchantes en tombant sur ce cercueil où reposait celle qui fut l'objet des plus tendres miséricordes de la Reine du Ciel.

Les funérailles de Bernadette, interrompues à midi, ne sont pas encore terminées.

Ce même jour de samedi, à deux heures, pendant qu'à la grotte de Lourdes on priait pour Bernadette, à la pieuse cérémonie de la *Félicitation*, les religieuses et quelques prêtres, réunis dans la chapelle de Saint-Joseph, déposèrent à côté du corps de sœur Marie-Bernard un parchemin qui raconte en abrégé son humble et merveilleuse vie. On remarqua avec une grande joie que le corps de la vierge, exposé depuis trois jours, ne donnait aucun signe d'altération et que ses mains et ses pieds conservaient toute leur souplesse.

On scella ensuite le double cercueil en plomb et en chêne. Pendant cette seconde sépulture, on récita en deux chœurs le chapelet, si cher à Bernadette et à la Vierge de la grotte. Invité par M. l'aumônier, le R. P. Sempé suggéra à la méditation de la pieuse assistance les mystères glorieux du saint Rosaire.

Tout en ce jour rappelait la gloire de Jésus et de ses élus. La fin de l'octave de Pâques résumait toutes les joies de l'*Alleluia*. Autrefois, les catéchumènes, déposant en ce jour les habits blancs du baptême, entraient dans la douce famille des saints. N'était-il pas légitime d'espérer et de croire que l'enfant privilégiée de Marie avait, elle aussi, déposé l'habit de pénitence pour être revêtue par sa Mère de son vêtement d'éternelle gloire ?

Le corps de Bernadette repose encore dans la radieuse chapelle de Saint-Joseph. Il attend dans la lumière qu'on ait préparé sa dernière demeure.

Où sera la tombe définitive de Bernadette ? Les religieuses ont demandé de l'ensevelir dans un caveau qu'elles veulent creuser, spécialement pour elle, dans la chapelle de Saint-Joseph, com-

me Joseph d'Arimathie offrit un sépulcre neuf à Jésus. Les pieuses religieuses désirent garder au milieu d'elles les restes de leur sœur bien-aimée. La cité de Nevers est très jalouse de conserver dans son enceinte ce précieux trésor.

D'autre part, la ville de Lourdes désire ardemment recouvrer la dépouille de celle qui sera sa gloire dans les âges. Ne serait-il pas naturel que le corps de Bernadette reposât au lieu où fut toujours son cœur, en cette grotte où elle a tant prié, où elle a goûté de si pures délices sous le regard de la Vierge Immaculée ?... Sa douce Mère, qui a si bien dirigé sa merveilleuse vie, saura bien veiller sur sa dépouille bénie ! elle indiquera, pour la joie de tous, au temps opportun, la place dernière d'où elle se réveillera pour la gloire.

Le mercredi, 2^e avril, octave de la mort de Bernadette, un service solennel fut célébré pour elle dans la basilique élevée sur sa parole. Les splendeurs des *ex-voto*, qui tapissent l'enceinte sacrée, étaient voilées par les signes du plus grand deuil. Mais ces ornements funèbres étaient réjouis par les doux emblèmes de la virginité et de l'espérance. Une croix de feu brillait entre l'autel et la voûte. Le catafalque, élevé dans la nef, était un trône plus encore qu'un tombeau. La croix du Sauveur et l'image de la Vierge immaculée, à peine voilées, reposaient sur ce trône, orné de lis et resplendissant de feux.

La basilique était pleine comme aux grandes solennités ; les ecclésiastiques surtout étaient nombreux. Les étrangers étaient mêlés aux habitants de Lourdes, ils étaient accourus de loin pour honorer la mémoire de Bernadette, prier pour elle, et aussi dans la pensée intime de se recommander aux prières de l'enfant prédestinée.

Ce jour-là était en quelque sorte le pèlerinage de Bernadette.

La messe fut célébrée par le R. P. Peydessus, supérieur général de la congrégation des missionnaires de l'Immaculée Conception. Le chant avait aussi le double caractère du deuil et de la joie. Une partie du *Dies Irae* fut chantée par une ravissante voix d'enfant, qui donnait au tableau terrible du dernier jour du monde une teinte ineffable de douceur et d'amour.

Avant l'absoute, le R. P. Sempé raconta la dernière maladie et la mort de Bernadette. La vérité toute simple de ce récit ému fit couler plusieurs fois des larmes.

La cérémonie funèbre terminée, le chant populaire de l'*Ave Maria* éclata sous les voûtes de la Basilique. Une voix sympathique chanta les strophes naïves qui disent les faveurs de Marie pour sa chère enfant. La grotte retentira dans la suite des âges des chants des pèlerins mêlant le nom de Bernadette aux louanges de la Mère de Dieu, tandis que sœur Marie-Bernard chantera éternellement avec les anges les bontés admirables de sa Mère Immaculée.

INVOCATION

A l'Illustre Saint-Joseph.

A mille objets tristement asservi,
Quand je me vois au déclin de mes jours,
Mon âme veut se reprendre à la vie,
En implorant vos généreux secours.
Noble Joseph, sous votre patronage,
Le malheur fuit, la mort est sans effroi.
Je suis au bout de mon pèlerinage :
Venez à moi !

Grand par le cœur comme par la naissance,
Si l'on vous prie au pied des saints autels,
Vous déployez pour nous cette puissance
Toujours propice aux malheureux mortels.
Je vais enfin, craignant ce qui les blesse,
Des vrais devoirs suivre la douce loi.
Dans cet effort soutenant ma faiblesse,
Venez à moi !

On dit qu'au sein d'un terrible naufrage,
Apparaissant aux yeux des matelots,
Votre pouvoir, en dissipant l'orage,
Calma soudain le tumulte des flots.
Ce trait heureux que partout on commente,
Dans bien des cœurs fait naître un doux émoi.
Je suis moi-même en butte à la tourmente :
Venez à moi !

De maux constants l'être humain tributaire,
Poursuit en vain le repos ici-bas.
Il doit chercher ailleurs que sur la terre,
Les seuls amis qu'elle ne donne pas.
Grand Saint-Joseph, au zèle plein de flamme,
En votre appui toujours nous avons foi.
Daignant répondre à l'appel de mon âme,
Venez à moi !

Quand nous marchons dans la pénible voie,
Vous invoquer nous ramène au bonheur.
Combien souvent s'exhala notre joie.
En vous offrant la prière du cœur !
Ah ! quand mon heure enfin sera venue,
Des saints parvis où vous brillez en roi,
Pour me guider dans la sphère inconnue,
Venez à moi !

F. M. DENOUÉ.

Rimouski, 17 mars 1877.

Les Evêques Canadiens et l'Université d'Irlande.

Dernièrement le télégraphe annonçait qu'une pétition des Evêques catholiques de la Confédération Canadienne demandant pour l'Irlande les bienfaits de l'éducation universitaire catholique, avait été reçue en Angleterre. Voici cette pétition.

A Sa très gracieuse Majesté, Victoria, reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

La pétition des soussignés expose :

Que nous nous approchons du trône avec des sentiments de profond hommage et de fidélité dévouée ;

Que les sujets Canadiens de Votre Majesté sont heureux et contents parce qu'ils jouissent des dons de la liberté civile et religieuse ; qu'ils sont dévoués et loyaux, parce que la fidélité est non-seulement un devoir de conscience, mais encore un devoir joyeux, parce que les justes droits de tous sont respectés et protégés ;

Que les soussignés sont profondément intéressés au bonheur et à la prospérité de vos sujets irlandais :

Que les soussignés considèrent un système complet d'éducation primaire, secondaire et supérieur, basé sur la religion, comme le plus puissant moyen d'avancer le bonheur et la prospérité du peuple irlandais.

Que les soussignés regardent le système d'éducation " intermédiaire " récemment accordé à l'Irlande par le gouvernement de Votre Majesté comme tendant à favoriser le règne de la joie et du contentement dans cette partie de l'empire et comme promettant les résultats les plus heureux et les plus considérables ;

Que les soussignés soumettent humblement à Votre Majesté qu'une Université catholique dûment diplômée, complément du plan d'éducation " intermédiaire " déjà accordé, est un besoin criant de leurs coreligionnaires d'Irlande ; que son établissement sera accueilli avec une profonde gratitude et récompensé par l'inébranlable fidélité de vos sujets catholiques en ce royaume ;

Que dans le temps où nous vivons, lorsque les masses, sous l'influence destructive de l'irreligion et de l'impiété, menacent de bouleverser l'ordre et les lois, et promettent d'ébranler tous les

trônes de l'Europe, il serait sage et politique de placer l'éducation du peuple sous l'influence bienfaisante de la religion, qui est la garantie infaillible de l'ordre civil, la ferme base de la société, l'inébranlable soutien des trônes ;

Que, comme il a plu à Votre Majesté d'autoriser la création d'une Université catholique à Québec, dans le Canada, vos pétitionnaires prient humblement et instamment,

Qu'il plaise à Votre Majesté d'accorder cette même faveur et ce bienfait longtemps désiré de la reconnaissance officielle à l'Université catholique de Dublin.

Ont signé :

- † E. A., Archevêque de Québec.
- † L. F., Evêque des Trois-Rivières.
- † Jos., Evêque de Germanicopolis, ci-devant Evêque de St. Hyacinthe, maintenant remplaçant l'Evêque de St. Hyacinthe, absent de son diocèse.
- † ANTOINE, Evêque de Sherbrooke.
- † DOM., Evêque de Chicoutimi.
- † THOMAS, Evêque l'Ottawa.
- † MICHAEL HANNAN, Archevêque d'Hali-fax.
- † PETER McINTYRE, Evêque de Charlotte-town.
- † JOHN SWEENEY, Evêque de St. Jean, (N. B.)
- † JAMES ROGERS, Evêque de Chatham, (N. B.)
- † JOHN CAMERON, Evêque d'Arichat, (N. E.)
- † THOMAS JOSEPH POWER, Evêque de St. Jean, (N. F.)
- † JOHN JOSEPH, Archevêque de Toronto.
- † JOHN WALSH, Evêque de London.
- † PETER FRANCIS CRINUM, Evêque de Hamilton.
- † JOHN O'BRIEN, Evêque de Kingston.
- † JOHN FRANCIS, Vicaire-Apostolique, (Canada.)
- † ALEX., Archevêque de St. Boniface.
- † VITALIS, Evêque de St. Albert.
- † ALOYUS, Evêque de Metropolis, Vicaire-Apostolique de la Colombie Anglaise.
- † F. C. FARAUD, Evêque de Aulmaur, Vicaire-Apostolique d'Athabaska et McKenzie.
- † J. CLUT, Evêque de Eridal, Auxiliaire, etc.
- † FRANCIS, Archevêque d'Orégon.
- † JOHN CHARLES SEGHERS, Evêque de l'Ile de Vancouver.

Une fête de famille.

Un des plus anciens et des plus respectables citoyens de Montréal, M. le Dr. Beaubien, vient de célébrer à l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame, le cinquantième anniversaire de son mariage avec Mademoiselle Justine Casgrain, fille de Pierre Casgrain, seigneur de la Rivière-Ouelle.

Ce n'est pas souvent qu'il est donné à une famille de fêter de pareils événements, et les parents ne les voient arriver qu'avec plus de joie, parceque c'est bien une bénédiction du Seigneur que ces longues années.

M. le Dr. Beaubien, si longtemps et si avantageusement connu du public canadien de Montréal, en particulier, est un ancien élève de l'Université de Paris, où il a pratiqué la médecine pendant dix ans. Revenu au pays après de brillantes études et une pratique déjà longue dans la capitale du monde civilisé, il s'établit à Montréal et représenta successivement aux Communes la ville de Montréal et le comté de Chambly.

Pendant de longues années, il a été un des professeurs distingués de notre école de Médecine canadienne de Montréal, dont il a été le président à plusieurs reprises. Ses nombreux élèves répandus par tout le pays apprendront sans doute avec plaisir l'heureuse fête dont leur ancien professeur est l'objet.

Il est le père de l'honorable Ls. Beaubien, de M. le Curé Beaubien, de la Côte St. Paul, et de la sœur Ste. Marie Alfred, de la Congrégation Notre-Dame.

Nous nous joignons de grand cœur au nombreux cercle d'amis et de parents qui entourent l'heureux couple pour lui souhaiter bonheur et prospérité.

Avis aux cultivateurs.

Voici le temps que la mouche des patates va sortir de terre et c'est le temps le plus propice pour en opérer la destruction : chaque couple détruit au printemps, représente des milliers d'insectes qui auraient porté la destruction dans les champs pendant l'été et laissé, à l'automne, des milliers de descendants pour l'année prochaine.

Toute personne qui aperçoit une de ces mouches doit l'écraser, c'est pour ainsi dire, un devoir. De plus les cul-

tivateurs et leurs familles doivent rechercher l'insecte pour le détruire.

En sortant de terre, la mouche des patates cherche les jeunes plantes de la pomme de terre ; mais, à son départ, se nourrit d'autres plantes et peu de temps après commence la ponte dont les œufs éclosent dans une huitaine, à peu près, après leur dépôt.

La sortie du sol dure quelque temps, et la ponte, qui commence avec l'apparition des feuilles de patate, se continue sans interruption, pour toute l'espace, jusqu'à l'arrière saison.

La guerre à faire à cette peste, dont les ravages comptent déjà pour plusieurs millions de pertes en valeur, pour le Canada chaque année, reconnaît trois moyens et procédés :

1. Recueillir à la main la mouche pour la détruire ;
2. Ecraser les œufs déposés sur le revers des feuilles de la patate.
3. Exterminer la larve avec du vert de Paris.

Le premier procédé doit surtout se pratiquer le printemps, à la sortie de l'insecte du sol et à la première apparition des feuilles de la plante à laquelle il s'attaque. On peut affirmer que si cette chasse des mois de mai et juin était générale et poussée avec vigueur, par tout le monde, le fléau se serait, en grande mesure, conjuré, mais il n'en est malheureusement pas ainsi, et la moindre négligence laisse à l'insecte un pouvoir effrayant de multiplication.

La question est d'une telle importance, que chacun devrait y prendre l'intérêt qu'un bon citoyen doit prendre à tout ce qui peut affecter sérieusement la prospérité publique.

Le district de Montréal est tout à fait envahi et a déjà souffert des pertes énormes l'an dernier—pertes dont on ne se rend malheureusement pas un compte exact ; le fléau continuera encore cette année sa marche vers l'Est, marche qu'il poursuit par un progrès annuel qui varie de 50 à 200 milles par année. Québec a déjà vu les avant-coureurs de l'armée d'invasion, lesquels ont dû laisser dans le sol des millions de larves aujourd'hui insectes parfaits. A tous de prêter leur concours, qui par ses conseils, qui, par l'action, dans la lutte à faire à cet ennemi de notre récolte la plus importante.

AVIS.

Avec la présente livraison du *Foyer Domestique* se termine la moitié de l'année d'abonnement pour 1879. Nous prions ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé l'abonnement de la présente année, de le faire de suite, afin de nous aider à faire face aux dépenses que nécessitent chaque mois la publication du *Foyer Domestique*.

Nous commencerons prochainement la publication d'un grand roman historique **François le Balafre**, par M. Charles Buet, qui plaira certainement à nos lecteurs.

Nous croyons que *François le Balafre*, avec ses péripéties multipliées, ses incidents dramatiques, ses personnages si vivants, aura un succès considérable, qui dépassera même en intérêt tout ce qui a paru jusqu'ici dans le *Foyer Domestique*.

Une intéressante monographie diplomatique, la *Cour d'Angleterre*, commencera à paraître également dans le *Foyer Domestique*, le mois prochain, dans laquelle apparaîtront divers personnages, et entr'autres le Marquis de Lorne, et sa noble épouse, la Princesse Louise, ainsi que le duc d'Argyle, actuellement en route pour le Canada.

Musique.

Pour nous rendre aux désirs exprimés par plusieurs de nos fidèles abonnés, qui s'occupent de musique d'église, nous publierons de temps à autres des pièces d'orgue, afin de faciliter les organistes de nos églises de campagnes qui ne peuvent se procurer de telles pièces.

Nous publions dès aujourd'hui une page très harmonieuse pour l'*Élévation*, à la messe.

Amusements.

Des amis de notre publication nous ont manifesté le désir de voir paraître, chaque mois, des matières particulières pour occuper l'esprit.

Pour faire droit à ce vœu, nous commencerons le mois prochain à offrir des Problèmes à résoudre, tels que *Jeux d'esprit, Charades, Rebus, Métagrammes, Enigmes et Logogriphe*.

Ainsi, pour activer le feu pétillant du foyer, nous invitons toute personne à nous adresser leurs problèmes, charades ou énigmes qu'il leur plaira voir publier dans le *Foyer Domestique*, ayant soin de donner au bas de leurs écrits les *Solutions*. Ces travaux seront confidentiels.

Bulletin des Annonces.

AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*. Ceux qui préféreraient adresser directement à l'Administration le prix de l'abonnement,—comme devra le faire tout abonné là où il n'y a point d'Agent,—des Reçus leur seront transmis par le retour de la malle.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Lieux.	Noms des Agents.
Montréal.....	Ignace St. Amour.
Québec.....	J. O. Filteau.
Trois-Rivières.....	P. L. Hubert, N. P. Rimouski.....
	Aph. Couillard.
Lévis.....	Elzéar Bédard.
Sherbrooke.....	F. X. Désève
St. Hyacinthe.....	J. de la Broquerie-Taché.
Sorel.....	J. O. Weilbrenner.
St. Jean.....	Jean Bourguignon

CAMPAGNES.

Paroisses.	Noms des Agents.
Arthabaskaville.....	Aimé Dion.
Compton.....	L. N. Chartier.
Hull.....	S. Dumontier.
Jeune Lorette.....	J. G. Vincent.
Kamouraska.....	P. C. Dupuy.
Longueuil.....	F. X. Valade.
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp.
St. Anne de la Pocatière.....	G. L'Évêque.
St. Charles.....	P. P. Dallaire
St. Estache.....	Daniel Ethier.
St. Foye.....	Félix Belleau.
St. Henri de Lauzon.....	G. Roy.
St. Hugues.....	E. Lafontaine.
St. Romuald (Lévis).....	Joseph Fortin.
St. Rose.....	A. B. Léonard.
St. Tite.....	J. N. Buist.

MANITOBA.

St. Boniface.....A.A. Larivière.

ÉTATS-UNIS.

Lieux.	Noms des Agents.
Détroit, (Mich).....	Ed. Racicot.
Northampton, (Mass).....	A. Ménard.
Putnam, (Conn.).....	E. Vinet.
St. Albans, (Vermont).....	Dr. G. Thibault.

Geo. P. Rowell & Co's.
Newspaper Advertising Bureau,
10 Spruce Str., New-York.

AGENTS DEMANDÉS.

Nous avons besoin d'Agents auxquels nous paierons \$100 par mois, à part les dépenses ordinaires, ou nous leur allouerons une large commission pour la vente de nos nouvelles et étonnantes inventions.

Pas de déception.
Échantillons fournis gratuitement sur demande.

S'adresser à

Sherman & Cie.,
Marshall, Mich., Etats-Unis.

Alexandre Caron,
AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux

TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.

EN VENTE.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Pour les années 1876, 1877. et 1877.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

Ed. PHILBERT,
AVOCAT.

Prend toutes poursuites et défenses,
Civiles ou Criminelles.

Bureau : 76, Québec, rue St.
Pierre,

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M.

LA

GAZETTE D'OTTAWA,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL, AGRICOLE et LITTÉRAIRE.

CE JOURNAL EST PUBLIÉ

TOUS les JOURS,

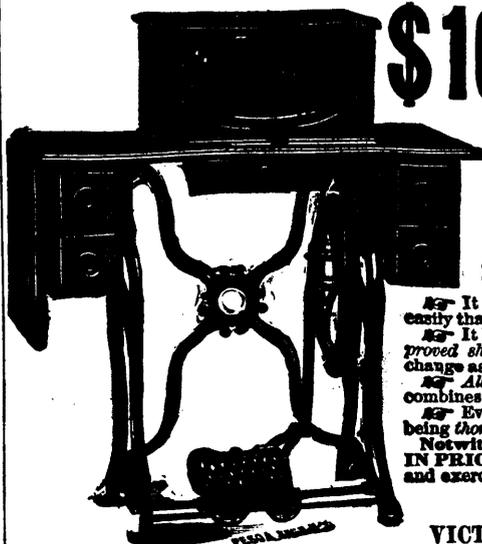
A raison de \$4 par an.

\$10. SAVED!

Buy the IMPROVED

VICTOR

Sewing Machine.



It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.

It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.

All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.

Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.

Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

Western Branch Office, 281 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufacturing, Middletown, Conn.

Bulletin des Annonces.

Le PORTRAIT de Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Amérique, est en vente aux Bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de \$1.00 par copie, ou \$8.00 par 12 copies.

NOUVELLE PROPOSITION.

HISTOIRE DES PRINCIPALES INSTITUTIONS CHARITABLES

DU CANADA,

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours

Cet Ouvrage, dont la 1ère Livraison vient de paraître, devra former Cinq Volumes, illustrés de *Portraits, Gravures, Plans*, etc., et sera publié en VINGT LIVRAISONS de 150 pages chacune, à raison de 50 centins par chaque Livraison, les frais de poste compris au lieu de \$1.00, comme ci-devant, afin de faire écouler plus activement l'Ouvrage. Quatre Livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La 1ère Livraison est maintenant en vente. On prie les personnes désireuses d'encourager cet Ouvrage à acheter de suite cette 1ère Livraison, car le tirage, à l'avenir, sera proportionné au chiffre des Souscripteurs acquis par la vente de ce premier Cahier.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureaux du *Foyer Domestique*, Ottawa.

DIXÈME ANNÉE.

L GAZETTE DES FAMILLES, PARAISSANT LES 1er et 15 du Mois. \$1 par an.

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Cette REVUE, spécialement destinée aux Familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, par Cahier de DOUZE pages, double colonne; (outre le Couvert destiné aux Annonces) formant à la fin de l'année un magnifique volume de près de 300 pages de matières choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT.—Canada.....\$1.00 par année, payable d'avance.
Etats-Unis.....1.10 do do
Europe.....1.50 do do

On s'abonne chez tous les *Maitres de Poste*, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

— Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus durant l'année de 1877, à raison de \$1

Imp. du "Foyer Domestique"

On exécute à cette Imprimerie toutes sortes d'impressions de luxe et de goût, avec promptitude et à bas prix.